



**DES
ALIMENTS
CANADIENS
POUR LES
FAMILLES
CANADIENNES**



LES PRODUCTEURS
DE POULET DU CANADA
RAPPORT ANNUEL 2011



À l'intention du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, l'honorable Gerry Ritz, et du Conseil des produits agricoles du Canada.

TABLE DES MATIÈRES

Qui nous sommes	1
Message du président	2
Conseil d'administration et Comités des PPC	4
Message du directeur exécutif	5
Ressources humaines	6
Planification stratégique	7
Surveillance du marché	10
Application et suivi	14
Commerce intérieur et international	15
Réglementation des importations	17
Le PASAF	18
Soins aux animaux	19
Santé animale	21
L'utilisation d'antimicrobiens	21
Recherche avicole	23
Relations avec le gouvernement	24
Médias sociaux et relations avec les consommateurs	27
Rapport des vérificateurs et états financiers	30



Les Producteurs de poulet du Canada
350, rue Sparks, bureau 1007
Ottawa (Ontario) K1R 7S8
Tél. : (613) 241-2800
Télééc. : (613) 241-5999
Courriel : ppc@poulet.ca
Site Web : www.poulet.ca

Conçu par Infusion Design & Communications
Imprimé par Tri-Co Group



QUI NOUS SOMMES



NOTRE MISSION :

Créer une industrie canadienne du poulet solide, concurrentielle et axée sur le consommateur en mesure de relever les défis d'un monde en constante évolution et d'accroître sa viabilité en devenant l'une des principales sources de protéines alimentaires au Canada.



Les Producteurs de poulet du Canada (PPC) sont une organisation nationale entièrement financée par les prélèvements perçus auprès des producteurs selon le volume de poulet mis en marché. L'organisation a été créée en 1978, en vertu de la *Loi sur les offices des produits agricoles*. Les activités des PPC se déroulent dans l'environnement réglementaire prévu par l'Accord fédéral-provincial sur le poulet signé en juillet 2001 par les gouvernements fédéral et provinciaux et les offices provinciaux de commercialisation du poulet.

Le mandat des PPC comporte deux grands volets. La principale responsabilité des PPC est de veiller à ce que la production de poulet frais, sain et de grande qualité de nos 2 700 producteurs suffise à combler la demande des consommateurs. C'est la raison pour laquelle les producteurs, les transformateurs, les surtransformateurs et les représentants du secteur de la restauration se réunissent aux huit semaines pour déterminer les besoins du marché et établir en conséquence les niveaux de production. Ce système dynamique de gestion des risques qui encadre nos activités est communément appelé la « gestion de l'offre ». Dans le cadre de ce système, les PPC surveillent le respect des contingents provinciaux ainsi que l'expansion du marché et le commerce interprovincial du poulet.

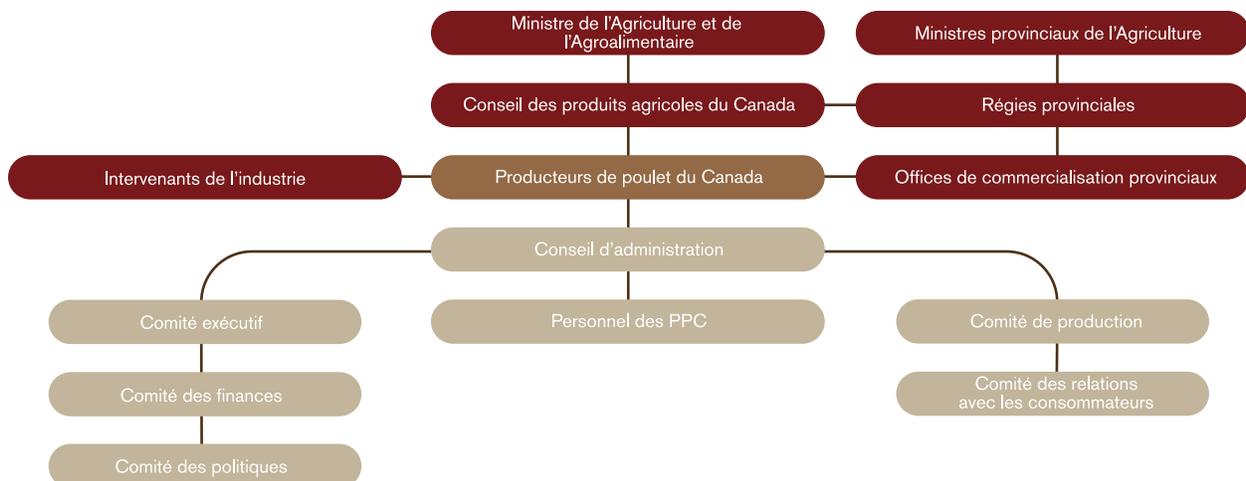
Une autre responsabilité des PPC consiste à représenter les intérêts des producteurs canadiens de poulet et de l'industrie canadienne du poulet. Les PPC jouent un rôle important dans l'élaboration, la gestion et la mise en œuvre, en partenariat, de programmes pour les producteurs canadiens de poulet afin de prouver que les producteurs continuent d'élever des poulets de haute qualité qui inspirent confiance aux consommateurs. Par le biais de leurs programmes à la ferme comme le Programme d'assurance de la salubrité des aliments, le Programme de soins aux animaux et les initiatives de biosécurité, les PPC travaillent en étroite collaboration avec leurs partenaires du gouvernement et les intervenants de l'industrie pour faire en sorte que l'industrie demeure innovatrice et réceptive. Au moyen du programme de relations avec le gouvernement, les PPC veillent à ce que les principaux décideurs du gouvernement comprennent bien le point de vue des producteurs canadiens de poulet et que celui-ci soit pris en compte au moment de prendre des décisions importantes en matière de politiques agricoles et commerciales.

Les orientations et les politiques sont établies par un Conseil d'administration de 15 membres. Ce Conseil est formé de producteurs nommés par les offices provinciaux de commercialisation du poulet. Il comprend également des membres non producteurs, soit un représentant du secteur de la restauration, un autre du secteur de la surtransformation et deux du secteur de la transformation, qui sont nommés par leur association nationale respective. Les PPC et leurs intervenants travaillent en collaboration au nom de tous les secteurs de l'industrie canadienne du poulet, des producteurs jusqu'aux détaillants.

Les principales réalisations des Producteurs de poulet du Canada sont les suivantes :

- assurance d'un approvisionnement stable de poulet canadien frais, sain et de qualité;
- mise en œuvre des normes de production les plus élevées en matière de salubrité des aliments et de soins aux animaux;
- création de 55 000 emplois et contribution de 6,5 milliards de dollars au produit intérieur brut du Canada;
- innovation stimulée par l'investissement de millions de dollars dans la recherche avicole.

ORGANIGRAMME



MESSAGE DU PRÉSIDENT



LE POULET CANADIEN : D'UNE FAMILLE COMME LA MIENNE À UNE FAMILLE COMME LA VÔTRE

Ma famille et moi sommes fiers d'être producteurs canadiens de poulet et d'offrir un super produit à toutes les familles du pays. Les consommateurs canadiens veulent du poulet de qualité produit au Canada et c'est notre travail, plutôt notre devoir, de leur donner ce qu'ils demandent.

L'un des aspects de mon travail que j'ai le plus aimé a été le grand nombre de gens que j'ai rencontrés dans l'industrie et au gouvernement et avec qui j'ai eu l'occasion de travailler. Le fait de discuter avec les producteurs de chaque province et d'apprendre à connaître leurs priorités fut l'un des faits saillants de ma participation aux assemblées générales annuelles des offices provinciaux.

J'occupe la présidence des Producteurs de poulet du Canada depuis 1999 et, après 13 années à la barre, j'ai décidé de céder ma place et de confier les rênes de cette organisation dynamique à mon successeur.

Au cours des 13 dernières années, j'ai eu le privilège de travailler avec 14 personnes au caractère bien différent, mais des personnes solides, dévouées et passionnées par l'industrie canadienne du poulet, à savoir mes collègues qui se sont succédés en tant que membres du Comité exécutif des Producteurs de poulet du Canada.

Comme il s'agit de mon dernier rapport comme président des PPC, je profite de l'occasion pour vous présenter un survol des

défis que l'industrie du poulet a dû relever au fil des ans et des défis qui l'attendent dans l'avenir.

En rétrospective, nous devons nous rappeler pourquoi la gestion de l'offre est nécessaire pour l'ensemble de l'industrie du poulet. Le système de la gestion de l'offre dans le secteur du poulet résulte d'une entente entre les producteurs et le gouvernement désireux de créer un système qui soit dans le meilleur intérêt de toutes les parties.

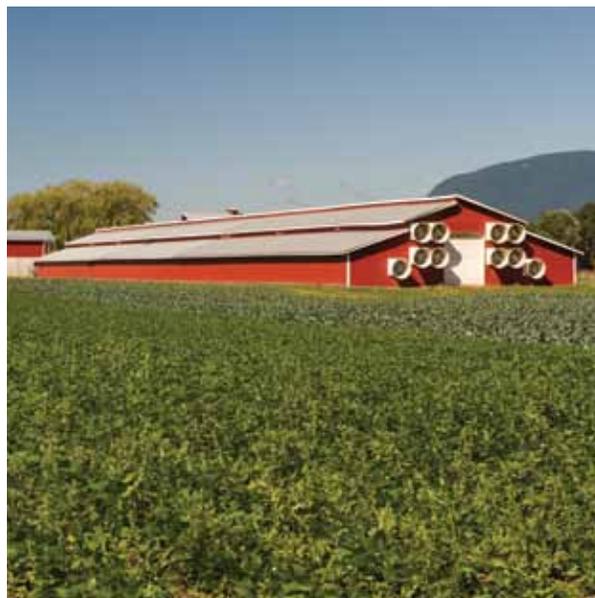
Pourquoi un tel partenariat ?

1. Assurer la stabilité des prix.
2. Assurer la stabilité et la pertinence des prix par la gestion de l'offre.
3. Protéger et maintenir la structure de la ferme familiale indépendante.
4. Maintenir une part de l'industrie dans toutes les régions.
5. Atteindre ces objectifs sans recours aux subventions du gouvernement.

Au fil des années, nous avons établi un système avantageux à la fois pour les consommateurs et tous les secteurs de l'industrie, mais pour croître et améliorer le système encore davantage, maintenir les emplois créés et notre incidence sur l'économie, il est essentiel de travailler étroitement ensemble dans le bien commun de l'ensemble de l'industrie canadienne du poulet.

Durant toutes ces années, j'ai eu l'occasion de travailler de très près avec cinq différents ministres fédéraux de l'Agriculture, soit l'hon. Lyle Vanclief, l'hon. Andy Mitchell, l'hon. Robert Speller, l'hon. Chuck Strahl et l'hon. Gerry Ritz et tous ont manifesté leur appui à l'endroit de la gestion de l'offre.

Il est vrai que nous avons le soutien de tous les paliers du gouvernement et de tous les partis politiques, mais comme membres, nous sommes responsables de collaborer avec nos partenaires dans la production opportune de quantités adéquates de poulet aux bons prix.



Ceux qui choisissent de ne pas comprendre notre système et ceux qui sont d'avis que la gestion de l'offre limite le Canada dans ses négociations commerciales continueront certes de s'y opposer. Nous devons poursuivre notre suivi de toutes les négociations commerciales, qu'il s'agisse d'ententes multilatérales ou bilatérales, et nous devons continuer à faire valoir la valeur de notre système auprès de tous nos politiciens.

L'un des plus grands défis qui guette l'industrie perdure depuis 2007 et retient toujours l'attention à la table du Conseil ; il s'agit de la question de la croissance différentielle. Cette question s'est révélée très litigieuse et nous avons tenté de la résoudre à plusieurs reprises mais il fut impossible de résoudre les différends entre les membres. Nous poursuivons notre travail dans ce dossier mais la complexité de la question ne laisse pas présager une solution facile.

Par ailleurs, nous devons toujours tenir compte de la situation dans son ensemble et comprendre que le système produira les résultats voulus seulement si nous sommes unis. En fait, nous devrions toujours nous rappeler le vieil adage qui dit que l'union fait la force.

Une autre faiblesse identifiée a trait au contrôle des importations, l'un des trois piliers essentiels soutenant la gestion de l'offre. Entre autres choses, certains intervenants de l'industrie étaient en mesure de remplacer le poulet à griller par d'autres produits – par exemple l'importation de poulet à maturité, ce qui a exercé des pressions sur la croissance de notre propre poulet produit au pays. Nous avons identifié un certain nombre de lacunes entourant le pilier de l'importation, lacunes qui doivent être corrigées, et je remercie personnellement le ministre Gerry Ritz pour avoir compris la situation et pris la tête dans cette affaire.

Chez les PPC, nous devons nous reconcentrer sur la croissance du marché canadien à même du poulet à griller produit au pays. Les occasions de croissance existent, mais nous devons examiner les secteurs sur lesquels nous pouvons exercer le plus d'influence. Pour croître, nous devons être prêts et bien positionnés pour profiter de ces occasions.

Vous constaterez, à la lecture de ce rapport annuel, comment le Conseil d'administration a traité un certain nombre de questions complexes qui ont marqué l'industrie canadienne du poulet et comment il a, en tant que groupe, assumé un rôle de leadership à ce chapitre.

Chez les PPC, nous avons accompli de grands progrès sur plusieurs fronts, notamment les soins aux animaux, la salubrité des aliments, un plan solide de prévention et d'intervention en cas de maladies animales et l'utilisation des antimicrobiens. Nous poursuivons notre travail en fonction de notre plan stratégique et à la fin de septembre, le Conseil d'administration a tenu sa retraite annuelle afin d'établir les priorités absolues pour 2012. Ces priorités aideront à guider les PPC en 2012 et au-delà.

Les Producteurs de poulet du Canada continuent de travailler en étroite collaboration avec d'autres organisations agricoles au pays et à l'étranger, dans le meilleur intérêt des producteurs canadiens de poulet. Plusieurs autres initiatives importantes ont été menées en 2011, dont la participation des PPC à la signature de la déclaration de l'Appel à la cohérence, un appel international d'organisations agricoles de 66 pays visant à reconnaître l'agriculture comme un secteur différent et unique. Cette initiative a été amorcée en juin, à Bruxelles.

Dans un autre ordre d'idées, j'aimerais maintenant remercier le président du Conseil des produits agricoles du Canada, Laurent Pellerin, pour les efforts acharnés qu'il a déployés en 2011 relativement aux questions difficiles à régler avec les PPC. Je crois qu'il ne reste pas beaucoup à faire pour que ces questions soient réglées en 2012.

Je tire également mon chapeau au ministre Gerry Ritz et au gouvernement conservateur pour leur soutien sans équivoque à l'endroit de l'industrie canadienne du poulet et la gestion de l'offre.

Je suis particulièrement reconnaissant envers les membres du Conseil d'administration, du Comité exécutif et les présidents des comités pour leur attachement à l'industrie canadienne du poulet. Je leur dois beaucoup pour leurs précieux conseils, leur dévouement et leur appui.

Au sujet de notre directeur exécutif, Mike Dugate, je ne peux que dire que les PPC ont été fortunés d'avoir une personne de son calibre pour diriger le personnel de l'organisme. En effet, Mike et tous les membres du personnel ont rehaussé la crédibilité des PPC comme organisation et je les remercie pour leur passion et leur dévotion à l'industrie canadienne du poulet. Personnellement, je les remercie pour avoir contribué à rendre plus agréables mon travail et mon image comme président au fil des ans.

À l'aube de ma retraite comme président, je m'empresse d'ajouter que j'ai confiance, parce que nous sommes une organisation avant-gardiste et unie, que l'avenir de l'industrie canadienne du poulet sera des plus brillants.

Je souhaite un franc succès au prochain président de cette organisation et je suis convaincu qu'avec la compétence du Conseil d'administration et de notre personnel, l'industrie sera en mesure d'ajouter d'autres chapitres à son récit d'un succès agricole canadien.



David Fuller, président

CONSEIL D'ADMINISTRATION



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(De gauche à droite)

Ian Hesketh (Association canadienne des surtransformateurs de volailles)
Adrian Rehorst (Ontario)
Luc Gagnon (Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles)
Barry Uyterlinde (Île-du-Prince-Édouard)
Martin Dufresne (Québec)
Reg Cliche (Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles)
Yvon Cyr (Nouveau-Brunswick)
David Fuller (Nouvelle-Écosse) – Président
Mike Pickard (Saskatchewan)
Christine Moore (Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires)*
Ed O'Reilly (Terre-Neuve-et-Labrador)
Paul Cook (Nouvelle-Écosse)
Jake Wiebe (Manitoba) David Hyink (Alberta)
David Hyink (Alberta)
Dave Janzen (Colombie-Britannique)

*Brian Payne (ACRSA) a siégé au Conseil jusqu'en octobre 2011.

COMITÉS DES PPC



COMITÉS ET REPRÉSENTANTS DES PPC

Comité exécutif

Président : David Fuller
Premier vice-président :
Dave Janzen
Deuxième vice-président :
Martin Dufresne
Membre à titre personnel :
Adrian Rehorst

Comité des finances

Président : Barry Uyterlinde
Mike Pickard

Comité des politiques

Président : Rick Thiessen
(Colombie-Britannique,
remplaçant)
Yvon Cyr
Martin Dufresne
Luc Gagnon
Ian Hesketh

Comité de la production

Président : Reg Cliche
Ed Verkley (Ontario, remplaçant)
Christine Moore
Carole Girard (Québec,
remplaçante)
Paul Cook

Comité de relations avec les consommateurs

Président : Jake Wiebe
Adrian Rehorst
Rudy Martinka (Saskatchewan,
remplaçant)

Représentants

Conseil de recherches
avicoles du Canada
Jacob Middelkamp (Alberta,
remplaçant)

Fédération canadienne
de l'agriculture
Mike Pickard

Conseil national pour le soin
des animaux d'élevage
Carole Girard

Conseil consultatif sur la
biosécurité aviaire
Ed Verkley

Conseil national sur le
bien-être et la santé
des animaux d'élevage
Rick Thiessen



MESSAGE DU DIRECTEUR EXÉCUTIF



L'année 2011 marque la fin d'une grande époque pour les Producteurs de poulet du Canada.

David Fuller, qui a dirigé l'organisation depuis 1999, quittera la présidence en mars 2012 après 13 années de service à ce poste.

Durant son mandat, David a élevé la barre en termes d'intégrité personnelle, s'élevant bien au-dessus de tout intérêt provincial, de producteur ou personnel. Il a fait preuve d'altruisme en travaillant dans le bien commun et en faisant toujours la bonne chose, même s'il aurait été parfois avantageux et peut-être même justifié, d'un point de vue personnel, d'examiner d'autres options. De ce fait, il a contribué à rehausser la crédibilité des PPC à titre d'organisation.

Il a aussi compris que ses responsabilités de président allaient au-delà de son mandat. Il a donc, au moment d'annoncer son départ en avril 2011, instauré un processus de planification successorale pour assurer la transition en douceur de son successeur de sorte que les PPC ne se retrouvent pas dans le pétrin suite à une décision-éclair de retraite.

Personnellement, mes conversations quasi-quotidiennes avec David et les nombreuses occasions de voyager avec lui me manqueront. Peu importe où il se trouvait au pays ou à l'étranger, il a toujours pensé à son épouse Diane, leurs trois filles et six petits-enfants. Bien que David s'absentait souvent de la maison, il était un vrai producteur. Comme on le dit souvent, il n'avait pas peur de se salir les mains. Plusieurs de nos conversations se sont déroulées lorsqu'il s'affairait à placer des poussins, expédier des poulets ou qu'il travaillait dans les champs sur son tracteur. Il comptait aussi sur son père, son frère et son gendre pour s'occuper de la ferme



en son absence. Sa façon de faire reflétait bien le concept de la ferme familiale qu'il a défendu avec tant d'acharnement.

Il a respecté la confiance que les producteurs avaient en lui et il leur a fait honneur. Il croit fermement en l'industrie canadienne du poulet et dans les privilèges associés à la gestion de l'offre. Comme David le dit si bien, son succès est attribuable à sa « passion », une passion qui était évidente dans ses discours enflammés aux assemblées annuelles. Au Manitoba, certains le surnommaient « le ministre ».

David n'a jamais attendu et ne s'est jamais contenté de suivre tout simplement la voie de ses prédécesseurs. Il a toujours fermement dirigé et propulsé les PPC et l'industrie vers l'avenir. Sous son habile direction, les PPC sont devenus chefs de file dans la mise en œuvre de programmes à la ferme (salubrité des aliments et soins aux animaux); les PPC et l'industrie avicole ont créé le Conseil de recherches avicoles du Canada; il a signé le nouvel Accord fédéral-provincial pour le poulet à Whitehorse; et il a joué un rôle clé de leadership au sein de deux comités de renouvellement du plan stratégique qui ont établi la vision de l'industrie pour la période de 2003 à 2013.

Ce qui me fait sourire lorsque j'y pense et qui me manquera le plus sont ses appels inévitables à la souplesse des administrateurs, son plaisir à susciter des décisions à l'unanimité du Conseil, ses votes d'essai et surtout, ses « Fullerismes ».

Son départ crée sans aucun doute un grand vide à combler. Toutefois, j'ai confiance que la culture du succès découlant d'un travail acharné à la table du Conseil, la compétence du personnel et nos relations avec nos partenaires nous aideront à embrasser cette ère nouvelle qui nous attend.

Mike Dungeat, directeur exécutif



RESSOURCES HUMAINES



LE PERSONNEL DES PPC

Direction

1. Mike Dungle, Directeur exécutif
2. Stéphanie Turple, Adjointe de direction
3. Lise Newton, Conseillère principale en relations gouvernementales

Finances

4. Michael Laliberté, Directeur des opérations
5. Jae Yung Chung, Agente principale des finances
6. Lori Piché, Agente de conformité
7. Maria Elena Baisas, Comptable

Administration et Ressources humaines

8. Paula Doucette, Directrice de l'administration et des ressources humaines
9. Lisa Riopelle, Coordinatrice des services administratifs
10. Lude-Hena Gilles, Coordinatrice des projets spéciaux
11. Dally-Diane Nzinhora, Coordinatrice des traductions
12. Rebecca Derry, Coordinatrice des réunions et secrétaire

Communications

13. Lisa Bishop-Spencer, Directrice des communications
14. Marty Brett, Agent principal des communications
15. Stephanie St. Pierre, Conceptrice graphique et administratrice du site Web
16. Elyse Ferland, Agente des communications

Commerce et Politiques

17. Yves Ruel, Directeur du commerce et des politiques

Salubrité des aliments, Soins aux animaux et Recherche

18. Steve Leech, Directeur des programmes nationaux
19. Caroline Wilson, Coordinatrice du programme de salubrité à la ferme
20. Bianca Kitts, Coordinatrice des soins aux animaux et de la recherche

Information sur les marchés et Systèmes informatiques

21. Jan Rus, Directeur de l'information sur les marchés et les systèmes informatiques
22. Eric Braff, Analyste des marchés
23. Denis Nadeau, Analyste des systèmes de gestion

Nouvelle couvée

Denis Nadeau s'est joint aux PPC en avril 2011 comme Analyste des systèmes de gestion, un nouveau poste, puisque les PPC sont en voie de redéfinir et d'accroître le recours à la technologie de l'information à l'échelle de l'organisation.

Vers la fin de juin 2011, Bianca Kitts a joint les rangs des PPC sur une base contractuelle à titre de Coordinatrice des soins aux animaux. Elle remplace Jennifer Gardner qui est en congé de maternité et qui reprendra son poste en août 2012.

Dally-Diane Nzinhora a été engagée en novembre 2011 comme nouvelle Coordinatrice des traductions.



PLANIFICATION STRATÉGIQUE



Chaque année, le Conseil d'administration et l'équipe de direction des PPC profitent de l'occasion pour célébrer le succès de l'année précédente et établir les priorités pour l'année à venir. La réunion de planification stratégique 2012 a été tenue à London, Ontario, les 28 et 29 septembre 2011.

Les administrateurs se sont penchés sur les progrès accomplis en 2011, ont mené une étude de contexte pour 2012, discuté et établi les priorités de 2012 en plus d'assister à une présentation sur l'utilisation d'antimicrobiens donnée par Matt Fischer de la Fischer Family Poultry Itée située à Listowel, Ontario.

Le gros de la réunion a été consacré à l'élaboration de stratégies pour 2012 qui correspondent aux priorités établies dans le plan stratégique quinquennal (2009-2013) des PPC. Pour 2012, les administrateurs des PPC se sont entendus sur les priorités suivantes :

PRIORITÉS ABSOLUES EN 2012

Établissement des allocations

Établissement d'un objectif de croissance à moyen terme pour les périodes A-109 à A-114 et les périodes A-115 à A-120; renouvellement de la participation du secteur de l'épicerie au processus d'établissement des allocations; évaluation et décision quant à l'adoption d'une période d'allocation de sept semaines; résolution de la question de la croissance différentielle et résolution des enjeux liés au mouvement interprovincial (MIP).



Enjeux liés aux antibiotiques et à la résistance aux antimicrobiens

Achèvement et mise en œuvre d'une stratégie approuvée par l'industrie concernant l'utilisation et le contrôle des antimicrobiens.

Intégrité du pilier des importations de poulet

Élaboration d'une méthode à long terme d'allocation dans le cadre de l'administration du contingent tarifaire (CT) en appui au système national de la gestion de l'offre des PPC; mise en œuvre opportune des recommandations du Groupe de travail sur les importations de poulet (GTIP); classification appropriée, par l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), des produits mélangés à base de poulet et de volaille de réforme; administration du Programme d'importation à des fins de réexportation par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) de sorte à ne pas créer de distorsions sur le marché intérieur; collaborer avec les partenaires de l'industrie et le gouvernement fédéral afin de veiller à ce que les importations répondent aux mêmes exigences que celles auxquelles doit se conformer l'industrie canadienne du poulet.

PRIORITÉS ÉLEVÉES EN 2012

Soins aux animaux

Mise en œuvre cohérente du Programme de soins aux animaux des PPC à l'échelle du pays; achèvement et distribution du document d'orientation en matière de soins aux animaux à l'échelle de la chaîne canadienne d'approvisionnement de volaille, du producteur au transformateur; faire preuve de leadership dans le processus de révision du Code de pratiques pour le poulet, le dindon et les reproducteurs; faire preuve de leadership au niveau du Conseil national pour le bien-être et la santé des animaux (CNBESAE) et du Conseil national pour le soin des animaux d'élevage (CNSAE); surveillance active des projets de soins aux animaux financés par les PPC.



Salubrité des aliments

Mise en oeuvre cohérente du Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme (PASAF) à l'échelle du pays; achèvement de l'évaluation du PASAF par les gouvernements fédéral, provinciaux et territorial (audit par un tiers); atteinte des objectifs en matière de traçabilité qui ont été établis par les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'agriculture.

AUTRES PRIORITÉS EN 2012

Stratégie de relations avec les consommateurs –

Volet en ligne

Web : hausse générale des visites à l'aide de mots clés spécifiques dans les moteurs de recherche; augmentation de 33 % dans les visites réelles sur le site Web des PPC; entre 100 et 200 nouvelles recettes avec photographies et analyse nutritionnelle; 15 nouvelles vidéos « comment-faire »; augmentation de 50 % dans le nombre d'abonnés au bulletin mensuel.

Médias sociaux : mise en œuvre d'une stratégie visant à rejoindre encore plus de personnes influentes en ligne, avec une emphase portée en particulier sur les femmes; augmentation du nombre d'abonnés sur Twitter et sur Facebook.

Stratégie de relations avec les consommateurs –

Volet extension

Embauche d'une agente des communications sur la santé; participation aux salons commerciaux et conférences à l'intention des professionnels de la santé; promotion et ajout de contenu au nouveau portail santé des PPC; remanier les fiches d'information nutritionnelle et élaboration de cinq nouvelles fiches d'information.

Plan stratégique quinquennal

Détermination d'un mandat et d'un processus pour l'élaboration du prochain plan stratégique; création d'un Comité de renouvellement du plan stratégique; élaboration du plan stratégique 2014-2018.

Stratégie de relations gouvernementales

Finaliser le manuel d'information sur les relations entre les PPC et le gouvernement; accroître les activités de surveillance des PPC; accroître la participation des PPC auprès de la Fédération canadienne de l'agriculture; élaboration du cadre *Cultivons l'avenir II* et d'une stratégie alimentaire nationale en appui à l'industrie canadienne du poulet.

Stratégie pour la croissance du marché

Étude des opportunités de marché fondée sur les résultats de la recherche; sensibilisation des consommateurs en ligne – parfaire et accroître l'information au sujet des attributs du poulet canadien, élaborer de l'information destinée aux consommateurs et un guide d'achat du poulet canadien contenant des renseignements sur les assaisonnements, les protéines que contient la viande, la volaille de réforme, la lecture des étiquettes et de l'information nutritionnelle, la facilité de cuisine à la maison et plus encore; enquête sur la stratégie de création d'une marque en recourant à des experts et à la récente recherche sur le marché menée par les PPC, et

consulter les intervenants afin de déterminer les secteurs pour lesquels une stratégie de marque pour le poulet canadien peut être convenue.

Information sur le marché

Décision de continuer ou non l'achat des données sur la vente au détail du cabinet Nielsen; analyse et quantification du marché canadien des entrées et repas congelés vendus au détail afin de mieux comprendre l'ensemble du marché du poulet et son évolution; accroître la surveillance et les rapports sur la volaille de réforme, les importations à des fins de réexportation, le prix des grains et de la moulée, les prix au détail et les réclames; communication avec la chaîne de valeur concernant les volumes d'allocation des PPC.

Initiative des affaires en ligne (IAL) et Infrastructure de la TI

Intranet pour le bureau des PPC et système de gestion électronique des documents et dossiers; système de gestion de la relation client (GRC); réunions sans papier à l'intention des administrateurs; système unifié de communication pour le personnel de bureau des PPC; système analytique relatif à l'industrie.

Agence de recherche et de promotion

Confirmer la viabilité économique, légale et organisationnelle d'une Agence de recherche et de promotion de Partie III (ARP); élaborer la Proclamation d'une Agence de recherche et de promotion; création d'une Agence de recherche et de promotion.

Négociations régionales, bilatérales et de l'OMC en agriculture

Collaborer avec les intervenants de l'industrie et les gouvernements fédéral et provinciaux dans le maintien du soutien à l'endroit de la gestion de l'offre via, à la fois, la coalition du GO-5 (secteurs laitier, avicole et des œufs) et une représentation à l'échelle de l'industrie compte tenu des accords commerciaux bilatéraux et régionaux et des négociations de l'OMC en agriculture; promotion de la déclaration de l'Appel à la cohérence afin de faire valoir le besoin d'un changement d'orientation dans les négociations de l'OMC en agriculture.

Recherche

Faire preuve de leadership afin d'assurer l'efficacité du Conseil de recherches avicoles du Canada; financement des projets de recherche qui répondent aux besoins des producteurs canadiens de poulet; communications efficaces concernant les activités du CRAC.

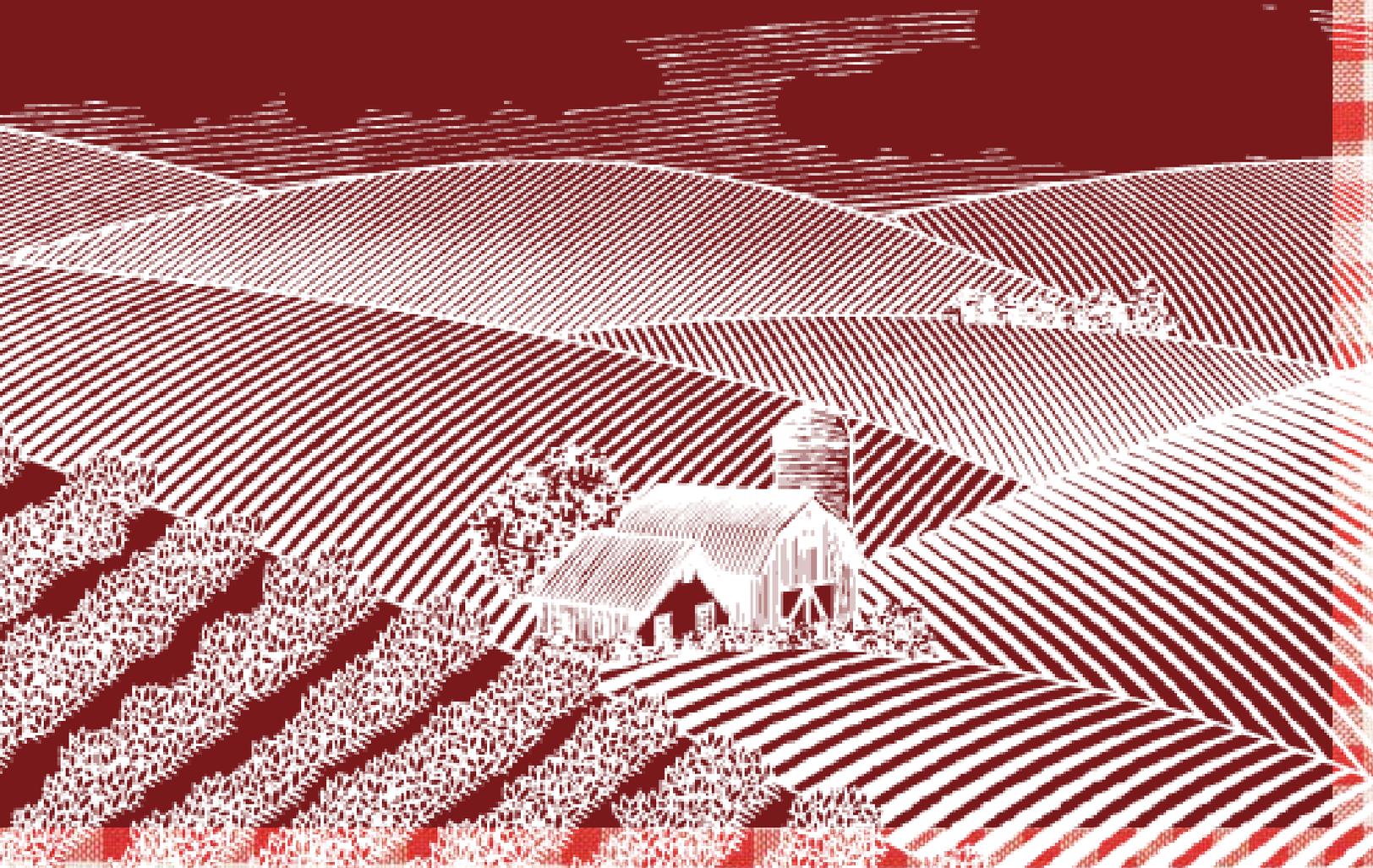
RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE

En 2011, les Producteurs de poulet du Canada, en partenariat avec la compagnie Exceldor du Québec choisie suite à un appel d'offres, remettaient une valeur de 50 000 \$ en poulet congelé à la Banque d'aliments d'Ottawa dans le cadre du programme de dons d'aliments Défi poulet des PPC. En mars 2011, la Sunrise Poultry a fait un don additionnel de 50 caisses de poitrines de poulet farcies (total de 600 morceaux individuels) et en décembre 2011, la Exceldor faisait don d'un supplément de poulet congelé d'une valeur de 5 000 \$ à la Banque d'aliments.

De plus, des fonds ont été amassés pour la Banque d'aliments d'Ottawa en 2011 via des déductions sur la feuille de paye des employés et un don en contrepartie des PPC. Les recettes provenant des ventes de sandwiches de poulet et de salades lors du *Super BBQ de poulet canadien* des PPC, et des dons additionnels recueillis à la Fête du Canada totalisant 7 140 \$, ont été versés à la Banque d'aliments. À la fin de novembre et en décembre 2011, le personnel des PPC a aussi procédé à une collecte d'aliments pour aider la banque durant sa période occupée du temps des Fêtes.

Bien que les PPC n'aient pu participer à l'événement « Zone de chute » des Timbres de Pâques cette année à l'hôtel Delta dans le cadre duquel les participants doivent descendre en rappel le long d'un édifice pour amasser des fonds pour les Timbres de Pâques, nous avons commandité à hauteur de 750 \$ la participation de Morguard.

Individuellement, les administrateurs et le personnel des PPC ont amassé plus de 1 000 \$ en appui à la campagne « Movember » du ministre de l'Agriculture, Gerry Ritz, pour le cancer de la prostate qui s'est soldée par un total de plus de 16 500 \$.



SURVEILLANCE DU MARCHÉ



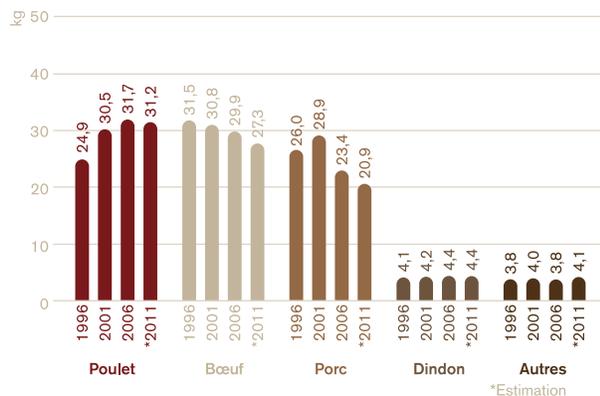
En 2011, les producteurs de poulet du Canada ont produit plus d'un milliard de kilogrammes de poulet pour la cinquième année consécutive. Durant le premier semestre de l'année, la production de poulet était plus élevée qu'en 2010, mais les coupures qui ont été apportées dans les allocations durant le deuxième semestre de l'année ont réduit la production à des niveaux en deçà de ceux de l'année précédente durant la même période. Dans l'ensemble, la production annuelle totale en 2011 a atteint 1 022,9 millions de kilogrammes (Mkg), soit 1,3 Mkg de plus qu'en 2010.

En 2011, les principaux enjeux pour l'industrie canadienne du poulet se situaient au niveau du prix élevé des intrants et du climat économique incertain.

En 2011, les prix à la production ont augmenté de façon importante. Ils ont atteint leur apogée à l'été, culminant à 1,70 \$ le kg, voire même plus dans la plupart des provinces. En moyenne, les prix à la production étaient de 20 cents supérieurs à ceux de 2010 en raison de la hausse des prix de la moulée au début de 2011. Les inventaires surgelés ont suivi les tendances saisonnières normales durant les trois premiers trimestres de l'année avant de chuter drastiquement dans le dernier trimestre en raison des coupures de production.

Pour l'année 2011, il est prévu que la consommation par habitant sera de 31,2 kg, une quantité légèrement supérieure (0,1 kg) à celle de 2010. Les données préliminaires révèlent que la consommation de bœuf par habitant a baissé de 1,5 % pour atteindre 27,3 kg alors que celle du porc a chuté de 3,5 % pour se situer à 20,9 kg en 2011. Par ailleurs, la consommation de dindon par habitant était stable à 4,4 kg et la consommation d'agneau et de veau était inchangée par rapport à 2010.

Consommation par habitant - Viandes diverses (kg)



PRODUCTION PROVINCIALE

Pour la cinquième année consécutive, la production canadienne de poulet a dépassé le cap du milliard de kilogrammes. Par rapport à 2010, il s'agit d'un gain modeste de 1,3 Mkg (0,1 %) mais les producteurs de poulet continuent de répondre à la demande croissante des consommateurs canadiens.

En 2011, toutes les périodes de production sauf une ont subi une surproduction. La période de sous-production (A-105) tombait dans la période estivale de pointe (juillet/août) durant laquelle la production s'est chiffrée à 2,8 Mkg de moins que la cible. À cause des chaleurs intenses qui ont sévi dans certaines régions du pays, une quantité importante d'oiseaux n'ont pas atteint leur poids cible. À l'échelle nationale, l'augmentation annuelle était principalement attribuable à la hausse de 5,1 Mkg (0,5 %) dans la production sur le marché domestique. Ce gain a été quelque peu compensé par la production dans le cadre du programme d'expansion du marché des PPC qui a chuté pour la troisième année consécutive, la baisse atteignant environ 3,8 Mkg (7,2 %) comparativement à 2010.

Production provinciale de poulet en 2011 (milliers de kg éviscérés)

Province	2011	2010	Variation en %
Colombie-Britannique	154 032	152 719	0,9 %
Alberta	91 900	92 937	-1,1 %
Saskatchewan	39 596	39 854	-0,6 %
Manitoba	42 287	42 471	-0,4 %
Ouest	327 815	327 981	-0,1 %
Ontario	334 591	332 618	0,6 %
Québec	280 063	281 188	-0,4 %
Centre	614 654	613 806	0,1 %
Nouveau-Brunswick	28 345	27 785	2,0 %
Nouvelle-Écosse	34 952	34 732	0,6 %
Île-du-Prince-Édouard	3 738	3 675	1,7 %
Terre-Neuve et Labrador	13 413	13 662	-1,8 %
Atlantique	80 448	79 855	0,7 %
CANADA	1 022 916	1 021 642	0,1 %

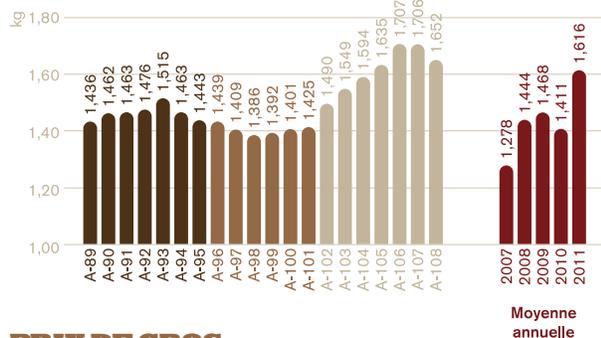
Périodes de contingents

	Du	Au	Allocation (Mkg évisc.)	Production (Mkg évisc.)	Utilisation périodique (%)
A-102	2 janvier 2011	26 février 2011	158,1	158,8	100,4 %
A-103	27 février 2011	23 avril 2011	158,4	159,2	100,4 %
A-104	24 avril 2011	18 juin 2011	164,9	165,6	100,4 %
A-105	19 juin 2011	13 août 2011	161,5	158,6	98,3 %
A-106	14 août 2011	8 octobre 2011	154,5	155,2	100,4 %
A-107	9 octobre 2011	3 décembre 2011	149,6	153,1	102,3 %
A-108	4 décembre 2011	28 janvier 2012	143,6	144,5	100,6 %

PRIX À LA PRODUCTION

En 2011, le prix canadien moyen à la production était de 1,616 \$ le kg, soit 20,5 cents de plus qu'en 2010 et 14,8 cents de plus qu'en 2009. En 2011, les prix à la production ont augmenté rapidement, comme les prix de la moulée, atteignant un sommet sans précédent à l'automne avant de baisser à l'approche de l'hiver. En moyenne, les prix du vif en Ontario étaient de 27 % supérieurs en 2011 qu'en 2010. L'incertitude et la volatilité des prix de la moulée continueront de préoccuper l'industrie en 2012.

Prix à la production moyen pondéré au Canada (\$/kg)



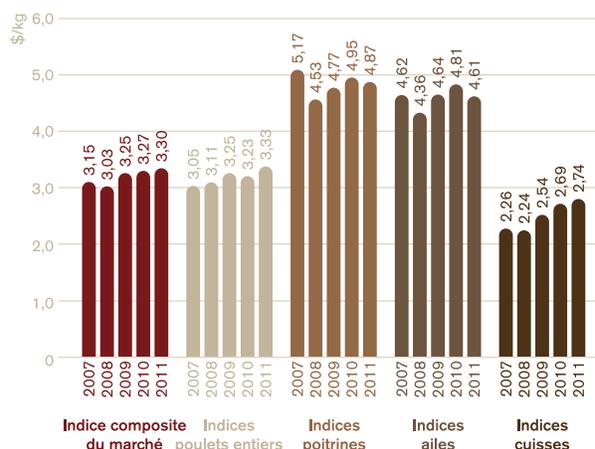
PRIX DE GROS

D'ordre général, les prix de gros de 2011 (indice composite du marché) étaient relativement comparables aux niveaux des trois premiers trimestres de 2010. En raison des coupures de production, les prix ont commencé à augmenter durant le quatrième trimestre de 2011 et un écart de 20 cents séparait les prix de l'année sous étude et ceux de l'année précédente. En fin d'année, toutefois, le prix de gros moyen de 2011 n'était que de 0,9 % (moins de trois cents) plus élevé qu'en 2010. Comparativement à 2010, le prix des morceaux individuels, du poulet entier et des cuisses était supérieur d'environ 3,1 % (10 cents) et de 2,0 % (5 cents) respectivement. En moyenne, le prix des poitrines et des ailes était de 1,7 % (8 cents) et 4,2 % (20 cents) de moins que les prix de l'année précédente. Les statistiques sont compilées par EMI (Express Market inc.).

Les quatre principaux groupes ciblés par EMI reflétaient les tendances à la hausse et à la baisse de l'année précédente. Fait intéressant à souligner, l'indice du poulet entier était constamment supérieur aux prix de 2010 pendant toute l'année (sauf pendant quatre semaines en début d'année). En 2011, le prix des ailes était bien inférieur à 2010 jusqu'à ce qu'il recommence à grimper dans le quatrième trimestre. L'indice moyen EMI pour les ailes a chuté à 4,61 \$ en 2011; l'indice des poitrines a baissé à 4,87 \$, celui du poulet entier a grimpé à 3,33 \$ alors que celui des cuisses augmentait à 2,74 \$.

(Nota : En coopération avec le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles (CCTOV), les PPC ont entrepris la publication de la série des prix de gros EMI en juillet 2005. La série hebdomadaire est constituée d'un composite de marché et de quatre indices composés (poitrine, ailes, poulet entier et cuisses). La série reposait sur les données de facturation de six transformateurs canadiens, initialement, et de neuf maintenant, et elle couvre un important pourcentage du volume canadien de gros total).

Prix de gros moyen annuel, \$/kg (source : EMI)



PRIX DE DÉTAIL

Selon Statistique Canada, l'indice des prix à la consommation (IPC) pour le poulet frais et surgelé (le seul indicateur national pour les prix de détail du poulet) a révélé une hausse modérée en 2011 suite à une légère baisse en 2010. En 2011, l'IPC pour le poulet était de 138,1 comparé à 133,9 en 2010 et 134,0 en 2009, reflétant une augmentation de 3,1 % par rapport à 2010 et 2009.

(Nota : Statistique Canada surveille les prix de détail du poulet entier frais, de la poitrine désossée et dépecée et des cuisses, et calcule un indice mensuel des prix selon les prix de ces produits).

En guise de comparaison, l'indice des prix à la consommation pour tous les articles combinés, mieux connu sous le vocable « indice du coût de la vie », était en moyenne de 2,9 % supérieur en 2011 par rapport à l'année précédente alors que l'indice pour l'ensemble des aliments était supérieur de 3,8 %. Les prix de détail du poulet sont demeurés relativement stables tout au long de l'année, augmentant légèrement vers la fin de celle-ci.

Du côté des autres viandes, les hausses des prix du bœuf et du porc au détail en 2011 étaient plus que le double de celles du poulet alors que le prix du poisson n'a pratiquement pas bougé pour la deuxième année consécutive. Les prix de détail du bœuf et du porc ont augmenté de 7,1 et 6,7 % respectivement, par rapport aux niveaux de 2010. Les prix du poisson et des fruits de mer ont augmenté de 0,3 % comparativement à 2010 et les prix de détail du dindon ont subi une légère hausse de 1,6 % en 2011.

IMPORTATIONS

Selon les rapports des Affaires étrangères et Commerce international Canada (MAECI), un total de 159,2 Mkg de poulet a été importé au Canada en 2011. Le MAECI est responsable de la délivrance de permis d'importation pour le poulet et les produits faits surtout de poulet. En raison des obligations du Canada en vertu de l'ALÉNA, le contingent tarifaire (CT, ou importations globales) est automatiquement fixé à 7,5 % de la production de poulet de l'année précédente.

Le CT de 2011 a été établi à 76 703 750 kg, soit 888 800 kg de plus qu'en 2010. Selon les statistiques préliminaires de fin d'année, un total de 74 245 553 kg de poulet et de produits

du poulet a été importé dans le cadre du CT. Le programme d'importation à des fins de concurrence se situait à 3,4 Mkg, soit 0,9 Mkg de plus que l'année précédente. Ce programme permet d'importer des poulets de sorte que les fabricants canadiens puissent produire des produits transformés du poulet qui ne figurent pas à la liste des marchandises d'importation contrôlée. Cette liste comprend des produits de spécialité, comme des repas de poulet surgelés. Ensemble, les importations globales et à des fins de concurrence totalisaient 77,6 Mkg, soit 7,6 % de la production de l'année précédente ou 900 000 kg de plus que les obligations du Canada dans le commerce international. Le CT de 2012 est estimé à 77,0 Mkg, quantité légèrement supérieure à celle de l'année précédente.

En 2011, le poulet en morceaux (désossé et non désossé) représentait 81,6 % de toutes les importations du CT, soit 0,9 % de moins que l'année précédente. Les importations de poulet surtransformé représentaient 18,4 % de toutes les importations du CT alors qu'une très petite quantité de poulet éviscéré a été importée. Aucun poulet vivant n'a été importé dans le cadre du CT en 2011.

Comme par le passé, les États-Unis ont été le plus grand fournisseur de produits du poulet importés dans le cadre du CT, pour un total de 55,0 Mkg (74,1 % de l'ensemble des importations globales) portant une valeur totale de 116,3 millions de dollars. Les importations globales en provenance du Brésil représentaient un total de 15,2 Mkg (20,5 %) et une valeur de 33,6 millions de dollars. Les autres pays exportateurs en 2011 étaient la Thaïlande avec 3,3 Mkg (8,3 M\$), le Chili avec 0,6 Mkg (1,5 M\$), et dans une moindre mesure, Israël et la France pour une valeur de 0,3 M\$. La valeur totale de l'ensemble des produits importés en fonction du CT était de 160,0 millions de dollars, soit 14,9 millions (8,5 %) de moins que l'année précédente.

Le MAECI a aussi délivré d'autres permis d'importation en vertu du programme d'importation pour réexportation. Ce programme permet d'importer du poulet et des produits du poulet à des fins de surtransformation au Canada. Toutes les importations en vertu

de ce programme doivent être exportées dans les trois mois. En 2011, un total de 81,5 Mkg a été importé conformément à ce programme, soit 8,0 Mkg (10,9 %) de plus qu'en 2010 et plus de cinq fois la quantité importée conformément à ce programme dix ans plus tôt. Ce programme est toujours litigieux et les PPC et le CCTOV ont collaboré étroitement avec le MAECI pour en raffermir les règles et mesures de contrôle. Des modifications devraient être apportées au programme en 2012 et en 2013.

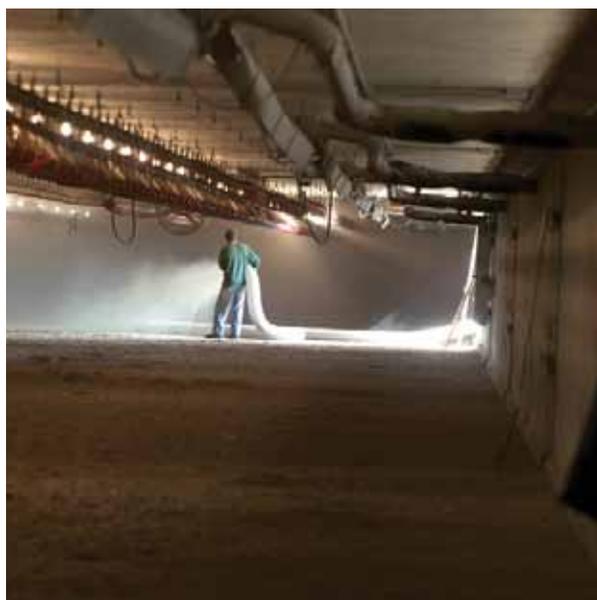
Les importations de volaille de réforme ont aussi pris de l'ampleur au cours des dernières années à un point tel que ces importations sont maintenant égales à la quantité de poulet importée en vertu du CT. En 2011, les importations de volaille de réforme ont atteint 82 Mkg. Comme la volaille de réforme ne fait actuellement pas l'objet de mécanismes de contrôle, il est impossible de prévoir ou de limiter le volume importé. La situation crée en fait une véritable érosion de la production canadienne de poulet puisque ces produits sont étiquetés comme des produits de poulet au détail et leur disponibilité induit en erreur les consommateurs qui s'attendent à acheter du poulet à griller produit au Canada. Alors que les importations de volaille de réforme vivante sont demeurées stables ces dernières années autour de 15 à 17 Mkg (équivalence de poids éviscéré), les importations de morceaux de volaille de réforme ont plus que doublé au cours des trois dernières années, passant de 15 Mkg à près de 32 Mkg.

Importations

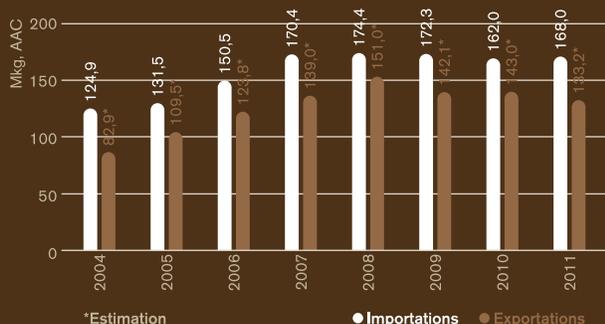
	2011	2010	Variation en %
Importations globales	74 245 553	71 566 483	4 %
Importations pour concurrence	3 374 524	2 518 786	34 %
Importations pour réexportation	81 549 839	73 498 437	11 %
Importations spéciales	0	0	-
Importations en raison de pénurie	0	0	-
TOTAL	159 169 916	147 583 706	8 %
Volaille de réforme*	82 695 708	80 491 964	2,7 %

Source : Affaires étrangères et Commerce international Canada

*Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada



Importations et exportations de poulet au Canada



EXPORTATIONS

En jumelant les données d'exportations d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et une estimation des exportations du Canada vers les États-Unis (données de l'USDA sur les importations), environ 133,2 Mkg de poulet canadien ont été exportés en 2011, une baisse de 6,9 % par rapport à 2010.

D'après les données de Statistiques Canada, l'acheteur le plus important de poulet et de produits du poulet du Canada en 2011 était les États-Unis, avec 55,2 Mkg, soit 1,2 Mkg de plus qu'en 2010. Le deuxième marché d'exportation en importance en 2011 était celui des Philippines, où 21,2 Mkg ont été expédiés, soit 2,5 Mkg (10,5 %) de moins qu'en 2010. Taïwan, l'Afrique du Sud, Hong-Kong, la Macédoine, le Gabon, la Guinée équatoriale, la Colombie et le Ghana figurent également parmi les 10 principales destinations du poulet produit au Canada. En 2011, les exportations vers Taïwan ont augmenté de plus de 30 % alors que les exportations à la Macédoine ont plus que doublé. Pour des raisons politiques, les exportations vers la Russie et l'Afghanistan, deux pays qui figuraient parmi les 10 principales destinations du poulet canadien depuis les quelques dernières années, ont chuté de 95 % en 2011.

Selon les mêmes données, la valeur des exportations de poulet canadien en 2011 se situait à 281,6 millions de dollars, soit 3,7 % de plus qu'en 2010. En 2011, les exportations vers les États-Unis sont estimées à 186,2 millions de dollars, un montant de 4,1 % de plus qu'en 2010 et reflétant près des deux-tiers de la valeur totale des exportations en 2011.

STOCKS EN ENTREPÔT

En 2011, les inventaires de poulet surgelé ont débuté l'année à 37,4 Mkg, et suivi les tendances saisonnières normales tout au long de l'année jusqu'en automne où ils ont baissé de façon importante en grande partie à cause des coupures de production. Les inventaires ont terminé l'année à 32,0 Mkg, soit 8 % de moins qu'au début de 2011.

Les inventaires de poulet de la catégorie « divers » (comme la VSM (viande séparée mécaniquement), abats, peau, pieds) sont les seuls à avoir augmenté en 2011, soit de 0,5 Mkg (26 %) par rapport à 2010. En 2011, les catégories de poulet entier, de poulet en morceaux et de poulet surtransformé ont chuté de 0,2 Mkg (15 %), 2,7 Mkg (18 %) et 0,3 Mkg (2%) respectivement. Le poulet surtransformé représentait près de la moitié des produits du poulet en entrepôt réfrigéré en 2011.

Dans la catégorie du poulet en morceaux, les cuisses, les poitrines et les ailes ont baissé en 2011. Les stocks de quarts (cuisses) et d'ailes ont connu la baisse la plus forte, terminant l'année à près de 35 % de moins qu'au début de celle-ci. Par ailleurs, les inventaires de poitrines ont baissé de 3 % durant l'année. Les catégories « autres morceaux » (y compris les parures de poulet entier et les demi-poulets) ont augmenté de 0,6 Mkg (30 %) durant l'année.

Dans la catégorie du produit surtransformé, les stocks de poitrines de poulet désossées surtransformées ont chuté de 0,1 Mkg (5 %) en 2011, alors que les inventaires surgelés des autres produits surtransformés (y compris les filets, lanières, pépites, croquettes, et ailes cuites) ont baissé de 0,2 Mkg (2 %).

MOUVEMENT INTERPROVINCIAL

Les PPC surveillent le nombre de poulets vivants en déplacement dans les commerces interprovincial et d'exportation. Les données sont déclarées chaque semaine aux PPC et vérifiées par des vérificateurs externes à toutes les quatre périodes. En 2011, le mouvement interprovincial (MIP) total a augmenté de 3,9 millions de kilogrammes en poids vif.

Mouvement interprovincial des poulets vivants (en kg de poids vif)

Province	2011		2010	
	À	De	À	De
Colombie-Britannique	-	-	-	-
Alberta	-	-	-	52 000
Saskatchewan	-	2 692 000	52 000	1 848 000
Manitoba	2 692 000	-	1 848 000	-
Ontario	37 784 000	37 555 000	39 383 000	37 324 000
Québec	67 558 000	45 373 000	64 258 000	42 201 000
Nouveau-Brunswick	29 352 000	27 177 000	28 695 000	24 917 000
Nouvelle-Écosse	802 000	20 334 000	-	22 884 000
Île-du-Prince-Édouard	-	5 057 000	-	5 010 000
Terre-Neuve et Labrador	-	-	-	-
TOTAL	138 188 000	138 188 000	134 236 000	134 236 000

APPLICATION ET SUIVI



VÉRIFICATION DU SYSTÈME

En 2011, le personnel a procédé à une vérification des offices provinciaux de commercialisation afin d'établir leur conformité aux politiques des PPC pour les périodes A-100 à A-105. Les vérificateurs externes des PPC ont complété leur vérification des usines de transformation pour les périodes A-96 à A-99, vérifications amorcées en 2010, et complété la plupart des vérifications pour les périodes A-100 à A-105. Le rapport de vérification des périodes A-100 à A-105 sera présenté aux administrateurs des PPC en février 2012.

IMPOSITIONS EN RAISON DE MISES EN MARCHÉ EXCÉDENTAIRES

Durant la période de vérification A-100 / A-101, des redevances de commercialisation à outrance ont été imposées à trois offices provinciaux dans un montant totalisant 151 154 \$. Le Conseil d'administration des PPC sera invité à considérer l'émission d'une détermination finale d'imposition à chacun des offices lors de sa réunion de février 2012.

En 2006, les PPC ont imposé des redevances de commercialisation à outrance de 2 204 578 \$ aux *Chicken Farmers of Ontario (CFO)* pour les périodes de vérification A-68 et A-69. En 2007, le Conseil d'administration des PPC et les *CFO* ont signé un protocole d'entente selon lequel les *CFO* convenaient de verser les redevances de commercialisation à outrance de 2 204 578 \$ sur 5 ans à un taux annuel de 3 %. Le solde impayé a été réglé en 2011.

IMPOSITIONS À L'EXPANSION DU MARCHÉ

Durant les périodes A-98 et A-99, deux transformateurs primaires ont mis en marché la production qui leur a été attribuée de façon contraire à la Politique d'expansion du marché des PPC. Par conséquent, des redevances de 94 583 \$ et de 238 468 \$ leur ont été imposées respectivement, et les PPC ont reçu les montants en 2011.

En 2007, le permis d'expansion du marché d'un transformateur primaire a été suspendu pour défaut de verser les redevances payables aux PPC par suite de mises en marché contrevenant à la politique durant les périodes A-68 et A-75. Par la suite, le transformateur s'est placé sous la protection de la *Loi sur les faillites* et comme règlement, les PPC ont reçu un montant de 6 963 \$ en 2011.

En 2006, un montant de 228 450 \$ en redevances d'expansion du marché a été imposé à un transformateur primaire pour les périodes A-66, A-67 et A-68. Une audience de justification devait avoir lieu en 2007 pour discuter le non-paiement des redevances. En 2007, le transformateur a demandé aux PPC un ajournement de l'audience de justification en attendant le règlement d'un appel provincial alors en cours. Le transformateur a aussi signé un engagement selon lequel il ne vendrait pas de poulet en vertu de la Politique d'expansion du marché des PPC durant la période d'ajournement. Le Conseil d'administration des PPC a acquiescé à la demande du transformateur et la cause est toujours pendante.

TRANSFERTS DE CONTINGENTS INTER-PÉRIODES

La politique régissant les transferts de contingents inter-périodes prévoit suffisamment de souplesse pour répondre aux besoins



du marché. Les demandes répondent aux besoins à court terme du marché entre deux périodes spécifiques de contingents. Les transferts de contingents inter-périodes ne peuvent servir à redresser les calendriers d'abatage, ni à influencer l'utilisation du contingent durant une période donnée.

En 2011, les PPC ont reçu une demande visant des transferts de contingents inter-périodes totalisant 72 245 kilogrammes en poids vif comparativement à une demande en 2010 totalisant 50 000 kilogrammes en poids vif.

COMMERCE INTÉRIEUR ET INTERNATIONAL



En raison de la hausse des difficultés éprouvées lors de la reprise des négociations du Programme de Doha pour le développement (PDD) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), de nombreux pays ont choisi de mettre davantage l'accent sur les initiatives commerciales bilatérales et régionales. En 2011, le Canada a emprunté cette voie en concluant des accords bilatéraux avec le Honduras et la Colombie, en poursuivant la mise en œuvre de plusieurs initiatives, notamment l'accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne, en entamant des négociations avec l'Inde et le Maroc, et en présentant une demande d'adhésion au Partenariat transpacifique (PTP).

OMC

L'année a débuté par la diffusion d'un plan de travail dynamique élaboré par Pascal Lamy, directeur général de l'OMC, et visant à conclure les négociations avant la fin de 2011. L'objectif était de mener des négociations intenses au cours du premier trimestre de 2011 afin de présenter une ébauche révisée des modalités avant la fin mars, ébauche qui serait finalisée par les ministres au cours d'une réunion ministérielle à Genève en juillet. Les membres disposeraient ainsi du reste de l'année pour compléter la liste d'engagements et les textes juridiques en vue de la ratification d'un accord final à la huitième Conférence ministérielle de l'OMC du 15 au 17 décembre 2011. Bien entendu, ces ambitions élevées ne se sont pas concrétisées dans le rythme réel des négociations.

Les principaux groupes de négociation ont commencé à se réunir en janvier, mais ils ont rapidement réalisé qu'un grand nombre de membres n'étaient pas prêts à consentir des concessions dans le délai précisé. Au cours des discussions sur l'agriculture, des efforts ont été déployés pour terminer les modèles en vue de l'exercice de programmation prévu ultérieurement dans le processus. Une longue liste d'enjeux liés à l'ébauche des modalités agricoles devait être clarifiée et ces discussions ont souligné les divergences.

Le libellé requis pour parvenir à un consensus était souvent si ambigu qu'il laissait place à des interprétations opposées. En plus de ces difficultés techniques, le contexte a énormément

changé depuis le lancement du PDD et on s'attend à ce que les grands pays émergents, comme le Brésil, la Chine et l'Inde, contractent davantage d'engagements, en particulier en ce qui concerne les produits industriels, puisqu'ils bénéficient des dispositions relatives au traitement spécial et différencié des pays en développement, et sont devenus des puissances agricoles.

Malgré toutes ces difficultés, Pascal Lamy a insisté sur l'importance de compléter avant la fin avril l'ébauche révisée des modalités relatives aux neuf domaines de négociation (à savoir agriculture, AMNA (accès aux marchés non agricoles), services, règlements, facilitation du commerce, ADPIC (aspects des droits de propriété intellectuelle liés au commerce), dispositions relatives au traitement spécial et différencié, entente sur le règlement des différends, commerce et environnement) pour deux raisons principales : obtenir un aperçu des écarts qu'il reste à combler et pour passer à l'étape des négociations.

En l'absence de progrès réel pendant les discussions, David Walker, président des négociations en agriculture et ambassadeur de la Nouvelle-Zélande, a produit, au lieu d'un texte révisé, un rapport dressant un portrait de la situation au sein de son groupe de négociation. Il s'agissait principalement d'une version mise à jour du rapport qu'il a présenté au cours de la réunion visant à faire le point, tenue du 22 au 26 mars 2010, où il a décrit la situation dans les dix questions en suspens, aussi connues comme étant les « questions entre parenthèses ou questions commentées » : produits liés aux programmes de catégorie bleue – dimensions précises; coton; désignation des produits sensibles; plafond tarifaire; établissement du contingent tarifaire; simplification du tarif; produits spéciaux; mécanisme spécial de protection, produits tropicaux et érosion des préférences.

À la suite du dépôt des ébauches révisées, il était clair que le PDD ne serait pas conclu en 2011. Les membres de l'OMC ont alors commencé à se pencher sur la mise au point d'un programme partiel ou de mesures préliminaires portant sur des enjeux tels que les subventions aux producteurs de coton et l'accès en franchise de droits et sans contingent aux produits des pays moins développés pour la Conférence ministérielle en décembre. Même cette modeste ambition n'a pas conduit à des résultats. Les parties concernées n'ont pas atteint de consensus quant au règlement de ces questions précises puisque cette action éliminerait l'équilibre global visé par un accord exhaustif dans le cadre duquel tous les secteurs sont convenus au même moment, permettant ainsi davantage de compromis entre eux.

La huitième Conférence ministérielle de l'OMC a produit peu de résultats. Les membres de l'OMC ne souhaitaient pas annuler le PDD, mais ils ont tous reconnu qu'il serait difficile de réaliser des progrès au cours des prochaines années. La conclusion du président comprenait le document intitulé « Éléments d'orientation politique » adopté par le Conseil général le 1er décembre qui demeure assez vague : tous ont convenu d'examiner entièrement les différentes façons d'aborder les négociations (quoique la signification de ce point ne soit pas claire); de chercher à conclure des ententes relatives à des enjeux pouvant faire l'objet d'un consensus (il s'agit d'une première mesure, bien que très peu de membres à Genève croyaient que cela se produirait);

et de poursuivre les travaux en s'appuyant sur les progrès déjà accomplis (ébauche actuelle des modalités), bien que certains membres pensent que le mandat actuel ne mènera pas à des conclusions fructueuses dans un proche avenir.

Il faut également mentionner la conclusion d'un Accord sur les marchés publics, l'adhésion de quatre nouveaux membres (le Monténégro, la Russie, l'État indépendant du Samoa et la République de Vanuatu) et l'adoption d'un solide engagement contre le protectionnisme. Le Canada était représenté par le ministre du Commerce international, l'honorable Ed Fast, qui a réitéré que la position adoptée par le Canada dans toutes négociations commerciales internationales est justifiée par le besoin d'obtenir des résultats positifs pour tous les secteurs canadiens.

ACCORDS PRÉFÉRENTIELS

Les accords de libre-échange bilatéraux et régionaux constituaient une priorité du programme commercial du Canada en 2011. En août, l'accord conclu avec la Colombie est entré en vigueur et un autre a été conclu avec le Honduras. D'autres négociations ont été engagées avec l'Inde et le Maroc, et une étude conjointe sur un accord de partenariat économique avec le Japon a été amorcée. Les négociations bilatérales sur l'AECG avec l'Union européenne se sont révélées plus longues que prévu, et les parties souhaitent les conclure en 2012. En outre, le Premier ministre Harper a également annoncé en novembre dernier que le Canada avait l'intention de se joindre au PTP.

Le Canada assiste à des séances de négociation du PTP depuis 2010 comme observateur, mais il ne s'est jamais joint au groupe, car on rapporte que certaines conditions préalables obligerait le Canada à éliminer la gestion de l'offre afin d'être admis au sein du groupe. Cette annonce a obtenu une importante couverture médiatique dans le cadre de laquelle certains journalistes ont insinué que le gouvernement avait décidé de renoncer à la gestion de l'offre. Bien que certains membres du PTP, comme la Nouvelle-Zélande, souhaitent affaiblir la structure de l'industrie laitière canadienne, la capacité du Canada à se joindre au PTP dépend certainement de nombreux autres facteurs tels que la propriété intellectuelle et les exemptions culturelles.

La position du Canada a été clarifiée par les ministres Gerry Ritz et Ed Fast, qui ont fait savoir que le Canada pouvait atteindre et même surpasser le niveau d'ambition du PTP et ont réitéré leur soutien à l'égard de la gestion de l'offre. De plus, le Premier ministre Harper a répondu de façon sans équivoque aux questions de la Chambre pendant la période des questions du 15 novembre :

« Monsieur le Président, la position du Canada est toujours de protéger et de promouvoir tous nos secteurs, y compris notre système de gestion de l'offre, dans les négociations de libre-échange partout dans le monde. Cependant, la position de ce gouvernement et nos intérêts sont toujours mieux protégés lorsque le Canada est présent à la table. Les autres partenaires ont maintenant exprimé le désir de voir le Canada participer, et nous avons l'intention de le faire. »

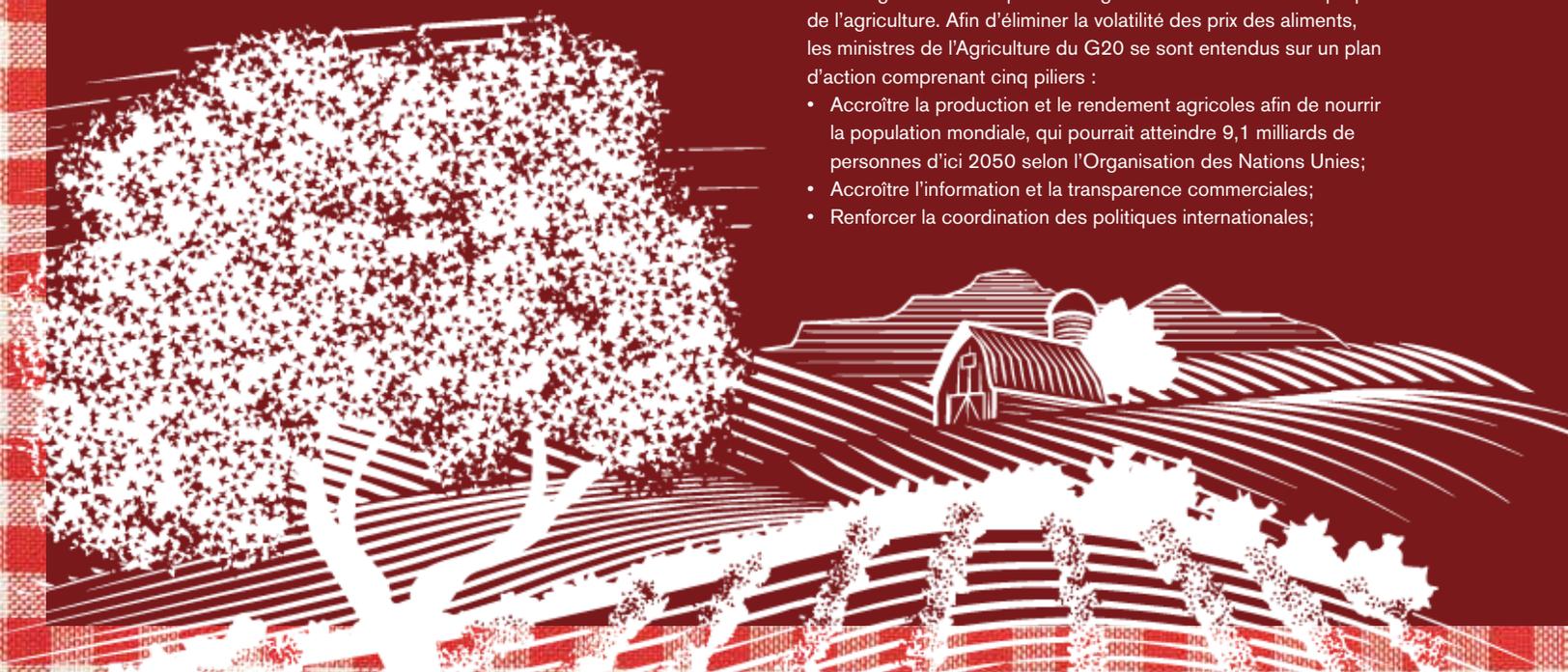
À l'heure actuelle, les pays suivants font partie du PTP : l'Australie, le Brunéi Darussalam, le Chili, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, Singapour, le Vietnam et les États-Unis. Le Canada, le Japon et le Mexique ont tous manifesté leur intérêt à se joindre au groupe.

SUR LA SCÈNE NATIONALE

Tout au long de l'année, les PPC ont surveillé les négociations commerciales et représenté les intérêts de l'industrie avicole canadienne de façon active. De concert avec nos collègues des industries laitière, avicole et ovicole, nous avons poursuivi les efforts en vue de l'élaboration d'une déclaration d'Appel à la cohérence, lancée à Bruxelles, à la veille d'une réunion des ministres de l'Agriculture du G20. La déclaration d'Appel à la cohérence, appuyée par les associations professionnelles agricoles de 66 pays d'Afrique, des Amériques, de l'Asie et de l'Europe, stipule que les politiques commerciales ne doivent pas dicter les politiques agricoles nationales ou ignorer les considérations autres que celles liées au commerce et ce, contrairement aux engagements pris dans le cadre du Cycle de l'Uruguay.

Cette initiative souligne l'importance et la nature spéciale de l'agriculture, qui ne doit pas être traitée de la même façon que les autres secteurs dans les négociations commerciales. Les recommandations des ministres de l'Agriculture du G20 à leur chef de gouvernement portaient également sur le caractère propre de l'agriculture. Afin d'éliminer la volatilité des prix des aliments, les ministres de l'Agriculture du G20 se sont entendus sur un plan d'action comprenant cinq piliers :

- Accroître la production et le rendement agricoles afin de nourrir la population mondiale, qui pourrait atteindre 9,1 milliards de personnes d'ici 2050 selon l'Organisation des Nations Unies;
- Accroître l'information et la transparence commerciales;
- Renforcer la coordination des politiques internationales;



- Améliorer et mettre au point des outils de gestion des risques pour les gouvernements;
- Améliorer le fonctionnement des marchés dérivés des produits agricoles.

Ce plan d'action constitue la première étape vers une meilleure réglementation du marché mondial. Il incombe désormais au prochain président du G20, le Mexique, de poursuivre les discussions.

ÉTUDE SUR LA CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE

En 2011, les quatre offices avicoles nationaux ont convenu de collaborer à une étude sur la contribution économique visant à déterminer l'activité économique totale générée à l'échelle nationale et régionale par les industries du dindon, de la volaille, des œufs et des œufs d'incubation de poulet de chair.

Les études de ce genre permettent d'évaluer le degré auquel l'industrie, du point de vue de la production et du marketing, contribue au développement régional et à l'amélioration du paysage économique et sociale de toutes les régions du Canada.

À la fin de 2011, le cabinet Infrometrica limitée a déposé son rapport. Dans le cas du poulet, il est prévu que les recettes agricoles, estimées à 2 milliards de dollars, produiront des revenus de transformation de 5,3 milliards de dollars, représentant ainsi une contribution de 6,5 milliards de dollars au produit intérieur brut (PIB) du Canada. Quant au nombre d'emplois estimé découlant de l'industrie du poulet, y compris l'impact direct, indirect et induit, il se chiffre autour de 56 000. Lorsque les effets des quatre industries sont combinés, on évalue l'apport de la production avicole au PIB à 9,3 milliards de dollars en 2011 grâce à des recettes agricoles nettes d'une valeur de 3,2 milliards de dollars. De plus, l'industrie a généré plus de 33 000 emplois directs et 86 000 dans l'ensemble de l'économie et a exercé une incidence positive de 1,8 milliard de dollars sur les revenus du gouvernement.

RÉGLEMENTATION DES IMPORTATIONS



Après plus de dix années consécutives au cours desquelles les contingents tarifaires (CT) excédaient l'engagement du Canada en matière d'accès aux marchés, équivalant à 7,5 % de la production de l'année précédente, une situation inhabituelle s'est produite en 2011, les demandes admissibles étant de 1,4 million de kilogrammes (Mkg) en vertu du contingent tarifaire de 76,7 Mkg.

Les demandes d'allocation relatives à la fabrication de produits non assujettis au contrôle des importations (produits non inscrits à la LMIC) ont diminué au cours des dernières années, passant de 30 à 26,9 Mkg, en raison des vérifications du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) relativement à l'admissibilité des requérants à une part du CT.

Contrairement aux années précédentes, au lieu de débattre la question de savoir si les importations devaient être attribuées

au-delà du CT, le Comité consultatif sur le contingent tarifaire devait recommander une méthode d'allocation de la quantité de 1,4 Mkg non demandée par les requérants non visés par la LMIC. Les PPC ont favorisé une approche prudente à l'effet que la quantité de 1,4 Mkg devrait servir à compenser certaines importations supplémentaires à concurrencer. Malheureusement, il a été décidé qu'une quantité de seulement 0,4 Mkg serait utilisée pour compenser les importations supplémentaires à concurrencer et qu'une quantité de 1 Mkg serait attribuée à d'autres titulaires d'un CT dans les secteurs traditionnel, de la transformation, de la distribution et des services alimentaires.

Ceci a conduit à un volume total d'importations surpassant le CT de 0,9 Mkg, représentant ainsi un niveau d'accès de 7,59 %.

Le Programme d'importation pour réexportation (PIRE) du MAECI a également retenu l'attention en 2011. Ce programme, qui a connu une croissance exponentielle au cours des dernières années, a suscité des préoccupations au sein de l'industrie avicole canadienne, car plusieurs sont d'avis que certains produits sont détournés et se retrouvent sur le marché intérieur au lieu d'être réexportés conformément aux critères du programme. De telles activités faussent le marché canadien en raison d'un approvisionnement supplémentaire non anticipé par l'industrie. Le PIRE a connu une hausse de 7 % par rapport à 2010, le volume total s'établissant à 82,4 Mkg alors que la demande de poulet en Amérique du Nord était, au mieux, stable.

En novembre, le MAECI a annoncé son intention d'examiner certains critères d'admissibilité au PIRE, en particulier ceux concernant les produits marinés, afin de s'assurer qu'il puisse vérifier avec un haut niveau de certitude que ces produits soient réexportés selon les règlements du PIRE.

Formé en avril 2010 par le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, l'honorable Gerry Ritz, le Groupe de travail sur les importations de poulet (GTIP) s'est réuni à quatre reprises en 2011 et a soumis son rapport final en juillet. Le GTIP vise à évaluer les options permettant d'assurer l'intégrité des systèmes de gestion de l'offre de poulet et de dindon tout en maximisant les avantages pour le secteur avicole canadien dans son ensemble. Le ministre Ritz a accepté les recommandations du groupe de travail en septembre.

Des recommandations du GTIP, les PPC ont cerné quatre priorités clés devant être mises en œuvre dans les plus brefs délais, à savoir :

- l'harmonisation du tarif douanier du Canada et de son engagement à l'OMC;
- la certification de la volaille de réforme;
- l'étiquetage de la volaille de réforme de consommation;
- la conformité frontalière pour la volaille de réforme et les produits assujettis à la règle des 13 %.

Les produits assujettis à la règle des 13 % ne sont pas soumis au contrôle des importations parce qu'ils sont constitués à 87 % ou moins de poulet. Bien que le rapport fait défaut de recommander la modification de la règle des 13 %, il est souhaité que les modifications proposées réduisent les problèmes auxquels se heurte l'industrie depuis les dernières années.

LE PASAF



SALUBRITÉ DES ALIMENTS À LA FERME

Le Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme (PASAF) des PPC est un outil efficace pour faire la promotion des produits de poulet canadiens et accroître la confiance des consommateurs à leur endroit. Le PASAF, aussi connu sous le nom de *Votre propre poulet*, constitue un excellent exemple du dévouement du secteur avicole canadien à offrir du poulet salubre de haute qualité aux consommateurs.

Votre propre poulet prend appui sur les principes du Système de l'analyse des risques et la maîtrise des points critiques (HACCP), un programme reconnu à l'échelle internationale et axé sur la surveillance, le contrôle et la prévention des risques en matière de salubrité des aliments. De plus, *Votre propre poulet* fournit aux producteurs des moyens pour éliminer les risques éventuels liés à la salubrité des aliments pouvant survenir à la ferme, et veiller à ce que de bonnes pratiques de production soient appliquées de manière uniforme d'un océan à l'autre.

Les producteurs de poulet canadiens adhèrent au programme et font l'objet d'un audit annuel portant sur leurs pratiques agricoles ainsi que sur le respect des exigences du programme *Votre propre poulet*. Par ailleurs, plus de 97 % des 2 700 producteurs de poulet au Canada ont obtenu leur certification en vertu du PASAF. Il s'agit d'un accomplissement remarquable, qui suscite la confiance des consommateurs à l'endroit de l'approvisionnement de poulet canadien!

Les normes du PASAF sont élaborées et mises à jour par les PPC, tandis que la prestation, la certification et l'application relèvent des dix offices provinciaux. Afin d'assurer l'uniformité

dans le cadre du processus de certification et des audits à la ferme dans l'ensemble du pays, les PPC mènent des audits internes auprès de chaque office provincial et soumettent annuellement un échantillon d'auditeurs à un audit en présence de témoins. Ces mesures visent non seulement à garantir l'égalité pour tous les producteurs mais elles s'avèrent aussi nécessaires pour se conformer aux exigences des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux (FPT) en matière de salubrité des aliments à la ferme.

Les PPC examinent et améliorent le programme *Votre propre poulet* depuis plus d'une décennie et ils participent activement au processus de reconnaissance du gouvernement, renforçant ainsi la crédibilité du programme. Les PPC furent le premier organisme à obtenir la reconnaissance technique – partie I des gouvernements FPT pour le manuel du producteur du PASAF, et le deuxième organisme à obtenir la reconnaissance technique – partie II pour le manuel de gestion.

La dernière étape pour obtenir la pleine reconnaissance des gouvernements FPT requiert un audit par une tierce partie portant sur l'application des manuels du producteur et de gestion. Les PPC procèdent actuellement à la mise en œuvre de cet audit dans le but d'obtenir la pleine reconnaissance en 2012. S'ils atteignent leur objectif, les PPC seraient alors le premier organisme au Canada à obtenir la pleine reconnaissance des gouvernements FPT. Cette réalisation augmenterait la crédibilité des efforts et de l'engagement des producteurs de poulet.

Les PPC ont aussi déployé des efforts visant à offrir un programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme aux exploitants d'installations d'élevage en parcours libre. En 2011, le programme d'élevage en parcours libre des PPC a fait l'objet d'un examen par les gouvernements FPT et a par la suite obtenu la reconnaissance technique – partie I.



SOINS AUX ANIMAUX



Les soins aux animaux constituent toujours l'une des attentes principales des consommateurs du Canada. Les PPC ont joué un rôle proactif en répondant à leurs questions et en démontrant le niveau élevé de soins qui sont administrés sur les fermes canadiennes de poulet.

En 2010, les premiers audits du nouveau Programme de soins aux animaux, ou PSA, des PPC ont été entamés. Ce programme vérifiable se fonde sur le *Code de pratiques recommandées pour le soin et la manipulation des poulets, dindons et reproducteurs du couvoir à l'abattage* du Canada. Sa mise en œuvre a reçu l'appui de la Fédération des sociétés canadiennes d'assistance aux animaux, l'Association canadienne des médecins vétérinaires, le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles, l'Association canadienne des surtransformateurs de volailles, l'Association canadienne des restaurateurs et services alimentaires et la Fédération canadienne des épiciers indépendants.

Chaque année, les producteurs subissent un audit pour confirmer la mise en œuvre du programme et déterminer si les exigences obligatoires qu'il comporte sont respectées. En deux ans seulement, plus de 65 % des fermes ont subi un audit complet et plus de 50 % des producteurs ont obtenu leur certification. Ce pourcentage a doublé par rapport à l'année précédente, ce qui reflète bien l'engagement des producteurs canadiens de poulet à l'endroit du programme.

Comme pour le Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme (PASAF), le PSA a été élaboré et est mis à jour par les PPC, bien que la prestation, la certification et l'application relèvent des dix offices provinciaux. Le même niveau d'audits internes et de témoins ont lieu dans le cadre du PSA afin d'assurer la cohérence de sa mise en œuvre. De plus, les audits du PSA à la ferme ont été combinés aux audits du PASAF.

Lorsque le PSA fut approuvé, les administrateurs des PPC ont demandé qu'un examen des exigences relatives à la densité de peuplement soit effectué l'année suivant la mise en œuvre du programme afin de déterminer les nouvelles exigences, tenir compte des nouvelles données scientifiques et considérer les plus récents développements à l'échelle internationale. Cet examen a donc été effectué en 2011 et n'a produit aucune modification aux exigences relatives à la densité de peuplement dans le cadre du PSA. Les administrateurs des PPC ont donc convenu que toutes modifications ultérieures devaient attendre la parution et l'examen du mémoire final du Comité de chercheurs scientifiques sur le Code de pratiques. Un examen complet du PSA aura lieu en 2013.

Le PSA n'est qu'un volet des nombreuses initiatives des PPC en matière de soins aux animaux. Un certain nombre de projets comme la formation des auditeurs, la participation au Conseil national pour le soin des animaux d'élevage, et la participation à

des conférences sur les soins aux animaux sont d'autres éléments clés de la stratégie de soins aux animaux des PPC.

En 2011, les PPC ont financé l'adaptation, par le Conseil de l'industrie avicole, du Cours à l'intention des auditeurs du bien-être de la volaille de la *U.S. Professional Animal Auditor Certification Organization (PAACO)* de sorte qu'il convienne au contexte canadien. Ce cours a pour but de promouvoir le traitement sans cruauté des animaux et de certifier les auditeurs dans le domaine des soins aux animaux conformément aux normes de bien-être qui prévalent au Canada avec, comme objectif, que les auditeurs canadiens à tous les paliers de la chaîne d'intervenants comprennent l'environnement dans lequel ils évoluent et que les audits soient effectués dans cette optique.

Également, les PPC ont participé à la création du projet pilote d'un « Centre d'enjeu agricoles » qui introduira un nouveau concept quant à la façon dont les industries agricole et alimentaire peuvent relever proactivement les défis associés à l'élevage des animaux en général et aux soins des animaux, à l'environnement et à la biotechnologie en particulier. Ce projet est mené par l'*Ontario Farm Animal Council* et le *Farm Animal Council of Saskatchewan* en collaboration avec le *B.C. Farm Animal Care Council* et l'*Alberta Farm Animal Care*. Les organismes agricoles nationaux et les associations de l'industrie ont fourni de précieux conseils, une orientation et un soutien financier tout au long du projet.

Les PPC ont aussi commandité le congrès international de l'*Assessment of Animal Welfare at Farm and Group Level (WAFL)* qui s'est déroulé en Amérique du Nord pour la toute première fois. Le congrès de la *WAFL* a eu lieu à l'Université de Guelph en août et a vu la participation de chercheurs et de représentants de l'industrie venant de partout dans le monde. Lors de ce congrès, l'accent a été mis sur l'évaluation et l'audit du bien-être à la ferme. Ce fut une excellente occasion d'établir de nouveaux contacts et d'apprendre comment les intervenants à l'échelle internationale abordent la question des soins aux animaux.

CNSAE

Les PPC sont membres du Conseil national pour le soin des animaux d'élevage (CNSAE) depuis 2006. Le Conseil s'efforce d'élaborer une approche nationale et coordonnée à l'administration de soins responsables aux animaux d'élevage au Canada, l'une de ses principales activités étant la mise en place d'un processus pour l'élaboration et la révision des Codes de pratiques pour le soin et la manipulation des animaux d'élevage à l'échelle du pays.

Le CNSAE compte 23 organisations membres représentant une grande variété de secteurs de l'élevage des animaux au Canada. Carole Girard y représente les PPC.

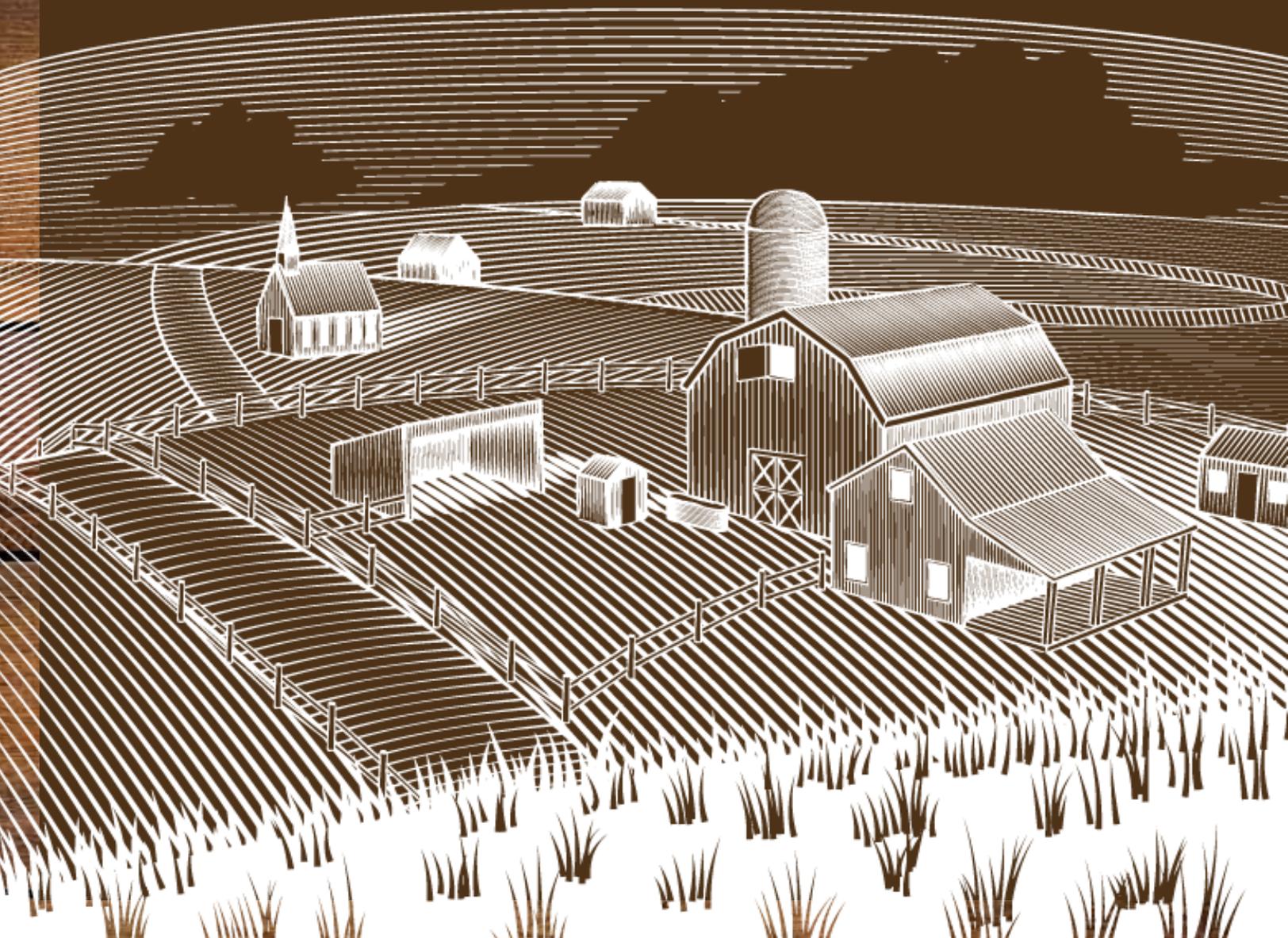
En 2011, le CNSAE a reçu plus de 3,4 millions de dollars du programme *Agri-flexibilité* pour l'élaboration ou la révision des codes actuels de pratiques, la mise au point et la conduite d'un modèle d'évaluation des soins aux animaux, et l'amorce d'activités visant à faire connaître et promouvoir les activités en cours liées au bien-être des animaux d'élevage.

L'examen du *Code de pratiques recommandées pour le soin et la manipulation des poulets, d'indons et reproducteurs du couvoir à l'abattage* est en cours et sera complété d'ici le début de 2014. Les PPC participent activement à ce processus et sont représentés auprès du Comité d'examen scientifique. Le rapport des chercheurs devrait être complété d'ici la fin de 2012 après quoi le Comité d'élaboration du Code amorcera l'élaboration du nouveau Code de pratiques.

En octobre 2011, le CNSAE a tenu une conférence qui a réuni une variété de conférenciers représentant l'ensemble de la chaîne d'alimentation et qui ont proposé un certain nombre d'approches

afin de faire progresser les questions des soins et du bien-être des animaux d'élevage au Canada. La recherche, le *benchmarking* (ou référencement), l'extension et la vérification sont des éléments de l'ensemble de la stratégie en matière de soins aux animaux d'élevage, et lesdits éléments aideront les PPC dans la considération de nouvelles options en prévision de l'examen complet du PSA en 2013.

Les PPC sont déterminés à poursuivre leur travail avec le CNSAE sur les questions liées aux soins aux animaux au Canada et bâtir à même les succès déjà atteints.



SANTÉ ANIMALE



En collaboration avec les offices provinciaux et leurs partenaires du gouvernement, les PPC ont élaboré et mis en œuvre un solide plan de préparation et d'intervention en cas de maladie animale. L'amélioration se poursuit à ce chapitre et, en 2011, l'accent a été mis sur certains éléments clés, y compris :

- la participation au Conseil national pour le bien-être et la santé des animaux d'élevage;
- l'obtention de la reconnaissance du système de traçabilité du poulet;
- l'achèvement d'un ensemble de lignes directrices en biosécurité à l'intention du secteur des services aviaires.

Le Conseil national pour le bien-être et la santé des animaux d'élevage a été créé en 2010 afin de conseiller les gouvernements et l'industrie sur la façon d'améliorer le système canadien pour le bien-être et la santé des animaux d'élevage. Le CNBESAE facilite la collaboration entre l'industrie et le gouvernement et veille à normaliser les activités en matière de santé animale pour aider à répondre aux défis actuels et futurs.

Le Conseil compte des membres de divers groupes de l'industrie de l'élevage des animaux, des universitaires et des représentants des gouvernements fédéral et provinciaux. Il est parrainé à la fois par les gouvernements fédéral et provinciaux et des partenaires non gouvernementaux. Les PPC sont représentés à la table du Conseil d'administration de l'organisme par Rick Thiessen de la Colombie-Britannique.

En 2011, le CNBESAE a concentré son attention sur le système de surveillance et d'assurance du bien-être animal. Son travail s'est soldé par un forum de l'industrie et du gouvernement en décembre 2011 au cours duquel des documents de discussion et des recommandations ont été présentés pour faire avancer ces questions dans le contexte canadien. Les PPC continueront de participer activement au sein du Conseil et aideront à faciliter ses activités visant l'amélioration continue des systèmes canadiens pour le bien-être et la santé des animaux.

Le système de traçabilité de l'industrie avicole canadienne est un élément clé en matière d'intervention dans les cas de maladie. Une grande partie des renseignements de traçabilité requis lorsqu'une maladie est identifiée sont déjà disponibles grâce aux avantages apportés par la gestion de l'offre. De plus, les offices provinciaux ont mis en œuvre d'autres moyens en se basant sur les leçons découlant d'épidémies précédentes.

Actuellement, tous les producteurs, toutes les installations, tous les poulaillers et tous les troupeaux sont identifiés. Les coordonnées de l'emplacement des fermes ont été enregistrées sur GPS et les données recueillies pour chaque troupeau incluent l'identité du couvoir, la date de placement, le nombre d'oiseaux placés, l'identité du transformateur, la date prévue d'expédition, la date réelle d'expédition et le nombre d'oiseaux expédiés.

Grâce à ces systèmes, les fermes situées dans un rayon de 3 km et 10 km peuvent être identifiées en quelques heures et cette information peut être rapidement transmise aux gouvernements via les équipes d'intervention d'urgence déjà en place dans chaque province. Cette approche en matière de collecte de données et de traçabilité répond aux objectifs des normes FPT de traçabilité et les récentes manifestations de grippe aviaire ont démontré son acceptation à l'échelle internationale en vertu des politiques et procédures actuelles.

Comme pour tout programme, l'amélioration continue fait appel à des efforts réguliers et constants. Les PPC ont concentré leur attention sur la formalisation des ententes actuelles de partage des données entre les offices provinciaux et les gouvernements et sur les façons d'améliorer une approche déjà efficace.

Comme la biosécurité fait partie intégrante de l'atténuation des risques, les PPC ont participé au Conseil consultatif de biosécurité aviaire (CCBA) de l'ACIA avec d'autres représentants de l'industrie et des gouvernements. Ce Conseil a antérieurement publié des lignes directrices sur la biosécurité à l'intention des aviculteurs et a passé le gros de l'année 2011 à élaborer un ensemble de lignes directrices sur la biosécurité pour le secteur des services aviaires.

Une ébauche de ces lignes directrices a été complétée et l'ACIA tiendra d'autres consultations avec le secteur des services dans le but de finaliser le document en 2012. Tous les intervenants de la chaîne ont un rôle à jouer en matière de biosécurité et les PPC continueront de prendre part à l'élaboration et à la communication des initiatives associées à ces lignes directrices.

UTILISATION D'ANTIMICROBIENS



L'utilisation et la résistance aux antimicrobiens ont continué de revêtir une importance absolue pour les PPC en 2011. Le plan d'action élaboré par les PPC en 2011 a pris appui sur les succès de 2010 et la mise en œuvre du plan en cinq volets des PPC visant à répondre aux questions de l'utilisation (UAM) et de la résistance aux antimicrobiens (RAM).

Les cinq volets du plan se présentent comme suit :

1. Travailler en collaboration avec le Programme intégré canadien de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (PICRA) de l'Agence de la santé publique du Canada afin d'assurer la surveillance.
2. Financer activement la recherche sur la résistance aux antimicrobiens et les alternatives à l'utilisation d'antibiotiques.
3. Mettre en œuvre le Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme *Votre propre poulet* dans le but de normaliser les pratiques en matière de salubrité des aliments à la ferme.
4. Sensibiliser les consommateurs à la façon sécuritaire de manipuler et de cuire le poulet.
5. Élaborer une stratégie de l'industrie sur l'utilisation et la résistance aux antimicrobiens, incluant l'évaluation des méthodes de réduction de l'utilisation d'antibiotiques.

Afin d'assurer la surveillance de la résistance aux antimicrobiens, les PPC collaborent depuis plusieurs années avec le Programme intégré de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (PICRA) de l'Agence de la santé publique du Canada. Depuis 2002, le PICRA assure la surveillance dans les usines de transformation ainsi que chez les détaillants de certaines provinces.

Les PPC ont collaboré activement avec le PICRA pour accroître ce programme de sorte à y inclure un élément de surveillance à la ferme qui portera sur l'utilisation d'antibiotiques et les niveaux de résistance à ces substances. Ce programme doit être mis en œuvre au début de 2012 et servira utilement à l'industrie et au gouvernement dans l'élaboration des politiques futures sur l'utilisation et la résistance aux antibiotiques.

Afin de participer davantage à l'élaboration des politiques futures et explorer les alternatives possibles aux antimicrobiens, les PPC ont financé des recherches via le Conseil de recherches avicoles du Canada portant sur la résistance aux antimicrobiens et les alternatives à l'utilisation d'antibiotiques. Au cours des quelques dernières années, l'industrie avicole a investi plus de 1,4 million de dollars dans la recherche, montant qui a fait l'objet d'un financement de contrepartie et qui a été optimisé à plus de 5,1 millions de dollars. Cela représente près de la moitié de tout le financement accordé à la recherche en milieu avicole.

Tout particulièrement, les PPC ont financé un projet pilote dans le cadre du programme de surveillance à la ferme du PICRA. Menée à l'Université de Guelph, cette recherche examine les différences dans les tendances de l'utilisation et de la résistance aux antimicrobiens entre les poulets élevés de façon conventionnelle et ceux qui le sont sans antibiotiques. Ce projet sert également à éprouver les politiques et les protocoles élaborés pour le programme de surveillance à la ferme du PICRA.

Le Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme (PASAF) des PPC, intitulé *Votre propre poulet*, comprend des politiques et des exigences relatives à l'utilisation d'antimicrobiens et la tenue de dossiers. Par exemple, l'utilisation d'antibiotiques fait l'objet d'un suivi par les vétérinaires de l'Agence canadienne d'inspection des aliments par le biais de la « feuille d'information sur le troupeau », une exigence fédérale en vertu du Règlement sur l'inspection des viandes, que les producteurs doivent compléter et présenter avant la transformation de tout troupeau.

De plus, toutes les feuilles d'information sur le troupeau font également l'objet d'un examen durant les audits annuels à la ferme dans le cadre du PASAF.

Les PPC ont consacré des ressources à la sensibilisation des consommateurs sur les techniques sécuritaires de manipulation et cuisson du poulet. Par le biais d'articles promotionnels à l'intention des consommateurs et le nouveau site Web des PPC – www.poulet.ca – les PPC font la promotion des pratiques sécuritaires de manipulation et de cuisson. Nous sommes aussi membres actifs du Partenariat canadien pour la salubrité des aliments dont l'objectif est de sensibiliser les Canadiens à la

facilité et l'importance de la salubrité des aliments au foyer. Le Partenariat offre des ressources éducatives et promotionnelles aux consommateurs via ses programmes « À bas les bactéries » et « Soyez prudents avec les aliments » qui contiennent les quatre leçons simples en matière de salubrité des aliments qui consistent à nettoyer, séparer, cuire et réfrigérer.

En 2011, les PPC ont poursuivi leur travail visant à élaborer une stratégie de l'industrie sur l'utilisation et la résistance aux antimicrobiens en s'inspirant du succès de l'atelier sur l'UAM et la RAM qui s'est déroulé en septembre 2010. L'atelier de septembre a réuni les principaux intervenants de l'industrie pour discuter des questions relatives à l'UAM/RAM, notamment leur incidence sur l'industrie, les défis et les opportunités, et mettre sur pied une approche coordonnée afin d'élaborer un plan de politiques et de communication pour l'industrie.

La conclusion principale fut qu'il est nécessaire d'élaborer une approche à l'échelle de l'industrie, dirigée par celle-ci, en réponse aux questions complexes et de plus en plus populaires de l'UAM et de la RAM. L'orientation semble favoriser la réduction de l'utilisation plutôt que l'élimination radicale. Jusqu'à ce que des alternatives convenables soient établies, l'utilisation responsable des antimicrobiens demeure une facette importante des pratiques responsables et crédibles de l'industrie du poulet visant à assurer la salubrité des aliments et le bien-être des animaux.

Au début de 2011, les PPC ont effectué une étude auprès des membres de l'industrie, y compris les producteurs de poulet, les meuneries, les producteurs d'œufs d'incubation de poulet de chair, les vétérinaires, les couvoirs et les universitaires afin de connaître leurs opinions sur l'utilisation d'antimicrobiens et évaluer les opportunités d'en modifier l'utilisation.

Les résultats de cette étude ont été transmis directement à un Comité de spécialistes qui s'est réuni en juin 2011 et ont servi à la préparation d'un livre blanc décrivant une stratégie de l'industrie pour la gestion de l'utilisation des antimicrobiens et portant spécifiquement sur les méthodes de réduction. Ce livre blanc, élaboré conjointement par les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada, le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles et l'Association de nutrition animale du Canada, doit être complété au début de 2012 après quoi on entreprendra la mise en œuvre.

La stratégie inclut une collaboration étroite avec le gouvernement en termes de surveillance par le PICRA et de communication des activités amorcées par l'industrie afin de gérer l'utilisation d'antimicrobiens de façon proactive dans le secteur du poulet.

Les producteurs canadiens de poulet se sont engagés à travailler avec leurs gouvernements et avec leurs partenaires de l'industrie afin d'assurer que le poulet qu'ils produisent soit le plus sécuritaire et de la plus haute qualité possible.

RECHERCHE AVICOLE



Les PPC sont l'un des cinq membres fondateurs du Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC) et sont fiers d'être impliqués auprès d'une organisation qui concentre ses efforts sur la recherche menée au Canada au nom des producteurs canadiens.

Le CRAC a été créé en 2001 et son mandat consiste à élaborer et à mettre en œuvre des programmes de recherche et de développement en aviculture qui répondent aux besoins actuels et futurs de l'industrie. Jacob Middelkamp, de l'Alberta, représente les PPC au sein du Conseil d'administration du CRAC et en assume actuellement la présidence.

À ce jour, le CRAC a attribué un montant de 2 500 000 \$ à la recherche avicole et ces fonds ont été optimisés en contrepartie à plus de 12,5 millions de dollars.

Vers la fin de 2011, le fonds de recherche des PPC se situait à un peu plus de 5,6 millions de dollars, ce qui révèle l'engagement continu des PPC à l'endroit de la recherche. Les intérêts imputés au fonds de recherche servent à couvrir le financement annuel, par les PPC, des projets et initiatives en matière de recherche avicole.

En 2011, le CRAC a subi d'importantes transformations. En juin, les bureaux ont été déménagés à Ottawa et un directeur exécutif à temps complet a été engagé. Ces améliorations permettront au CRAC de se rapprocher du gouvernement et d'interagir plus facilement et dans une plus grande mesure avec les membres de l'industrie.

Le nouveau directeur exécutif du CRAC, Bruce Roberts, travaille dans les bureaux des PPC et a apporté de vastes connaissances

et une grande expertise au poste, ce qui permettra encore une fois au CRAC d'exceller dans l'atteinte de ses objectifs.

L'objectif principal du CRAC est de veiller à ce qu'il y ait un appui continu et direct à l'endroit de la recherche avicole, le tout à l'avantage des PPC et autres intervenants du secteur de la recherche avicole. Les plans de travail incluent l'achèvement du Plan stratégique en recherche avicole qui facilitera l'élaboration d'une approche coordonnée entre les organismes de recherche, les universités et les gouvernements, pour optimiser le financement de la recherche et son impact sur l'industrie. Cette stratégie aidera aussi le CRAC à se préparer, en collaboration avec ses partenaires du milieu de la recherche, aux nouveaux financements qui devraient être disponibles dans le cadre de *Cultivons l'avenir 2*.

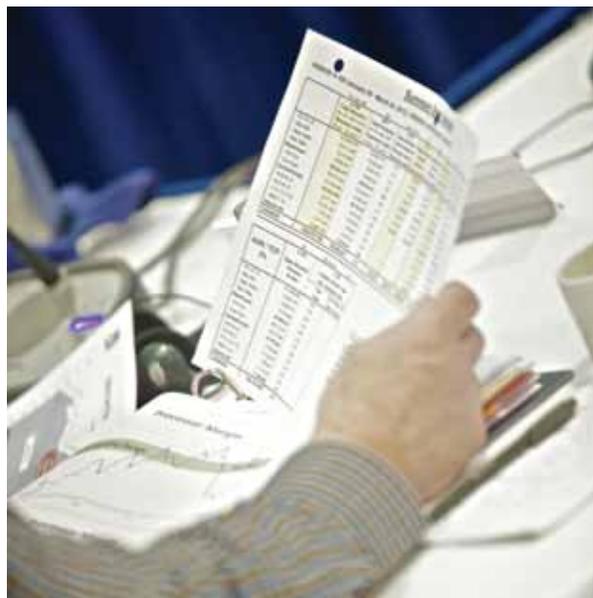
Le CRAC s'affaire également à élaborer une base de données en recherche avicole qui servira de source unique d'information pour les chercheurs et les intervenants de l'industrie.

En 2011, le CRAC a considéré des recherches dans les secteurs du bien-être et du comportement de la volaille et la salubrité et la qualité des aliments. Le Conseil d'administration du CRAC a approuvé un financement s'élevant à 258 493 \$ pour cinq projets de recherche dont une tranche de 169 000 \$ sera déboursée par les PPC.

Les chercheurs sont en voie de présenter leurs demandes pour ces projets à divers partenaires afin d'être considérés pour un financement de contrepartie.

Les cinq projets sur le bien-être et le comportement de la volaille et la salubrité et la qualité des aliments qui ont été approuvés sont les suivants :

- 1) *L'incidence de la durée de la lumière du jour sur le bien-être et la productivité du dindon*. Chercheur principal : H. Classen, Université de la Saskatchewan.



- 2) *Identification des facteurs de risques de blessure et de mortalité durant le transport du poulet à griller.* Chercheur principal : J. Cockram, Université de l'Île-du-Prince-Édouard.
- 3) *Enquête sur les méthodes d'évaluation de l'humidité des oiseaux comme moyen de déterminer s'ils sont aptes au transport.* Chercheur principal : T. Crowe, Université de l'Alberta.
- 4) *Le becquetage chez le dindon est-il lié à la génétique et au niveau d'activité?* Chercheur principal : S. Torrey, Université de Guelph.
- 5) *Utilisation de lin à teneur élevée en acide stéaridonique comme nouvelle méthode d'enrichissement des œufs de consommation avec PUFA w-3 à longue chaîne.* Chercheur principal : R. Renema, Université de l'Alberta.

RELATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT



Le mandat des PPC consiste à veiller à ce que les producteurs canadiens de poulet soient entendus à la fois au pays et à l'étranger lorsque d'importantes décisions sont prises relativement à l'agriculture, la salubrité des aliments et la politique commerciale.

ÉLECTION FÉDÉRALE 2011

Comme résultat de l'élection de mai 2011, le Parti conservateur a pu former un gouvernement majoritaire. Dans le cadre de leur stratégie électorale, les PPC ont créé une trousse d'outils contenant des documents sur la façon d'approcher les candidats et d'écrire des lettres aux éditeurs, ainsi que des messages clés sur la contribution économique, le commerce, la recherche, l'innovation et la gestion de l'offre. Ces ressources ont été mises à la disposition des administrateurs, remplaçants, et offices provinciaux afin de couvrir tous leurs besoins eus égard à l'élection. Également, les PPC ont produit et distribué une mise à jour hebdomadaire sur les élections.

COLLABORATION AVEC LE GOUVERNEMENT

Nouvelle stratégie de relations gouvernementales

En 2011, les PPC ont amorcé la mise en œuvre d'un programme amélioré de relations gouvernementales. Durant la première année de la stratégie, nous nous sommes concentrés sur le renforcement de nos activités de surveillance, l'établissement de relations clés, la planification et l'élaboration d'un manuel d'information, l'augmentation de notre participation auprès de la FCA et notre contribution au cadre stratégique *Cultivons l'avenir 2*.

Réunion des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Agriculture (FPT)

Cette année, la réunion FPT a eu lieu à St. Andrews-by-the-Sea, au Nouveau-Brunswick. Les séances se sont déroulées du 6 au 8 juillet et portaient sur *Cultivons l'avenir 2*, le cadre stratégique quinquennal du gouvernement en agriculture.

Les ministres ont convenu que le prochain ensemble de programmes doit aider l'industrie agricole à profiter des opportunités de marché par le biais de l'innovation, la recherche et le développement de premier plan, la relève agricole, un système efficace de réglementation et une infrastructure modernisée. Les principes arrêtés sont décrits dans la Déclaration de St. Andrews affichée sur le site Web d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Les gouvernements tiendront des séances d'engagement aux paliers supérieurs en janvier et en février 2012.

Une autre série de consultations aura lieu au printemps mais sur l'élaboration du programme seulement. Il est prévu que le processus durera pendant la quasi totalité de 2012 et qu'il pourrait se poursuivre jusqu'en 2013. L'an prochain, la réunion FPT aura lieu du 12 au 14 septembre à Yellowknife.

Table ronde tripartite et Stratégie alimentaire nationale de la FCA

Comme dans le passé, la FCA a tenu sa Table ronde tripartite la journée précédant les réunions FPT. Le président des PPC, David Fuller, a participé aux discussions avec le ministre Ritz, les ministres provinciaux de l'Agriculture et d'autres dirigeants de l'industrie. La discussion était axée principalement sur le besoin d'une Stratégie alimentaire nationale (SAN). Alors que les ministres appuyaient la stratégie en principe, aucune mesure concrète n'a été offerte en rapport à sa mise en œuvre. La FCA poursuivra ses discussions avec les provinces dans le but de déterminer ce qui doit être accompli afin de faire avancer le processus.

PRINCIPALES RÉUNIONS MINISTÉRIELLES

L'hon. Gerry Ritz, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

En novembre, le président des PPC a rencontré l'hon. Gerry Ritz, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, pour le remercier d'avoir appuyé les efforts du Groupe de travail sur les importations de poulet (GTIP) et pour discuter la mise en œuvre des recommandations formulées par le groupe de travail, en particulier les priorités identifiées par les PPC.

L'hon. Gerry Ritz, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et l'hon. Ed Fast, ministre du Commerce international

En novembre, le président des PPC et ses homologues des secteurs laitier, de la volaille et des œufs (GO-5), se sont réunis par conférence téléphonique avec l'hon. Gerry Ritz, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et l'hon. Ed Fast, ministre du Commerce international, suite à l'annonce du Premier ministre à l'effet que le Canada allait tenter de se joindre aux négociations du Partenariat transpacifique (PTP). Les ministres ont réitéré l'engagement du Canada à défendre la gestion de l'offre dans les négociations du PTP et toutes autres négociations commerciales internationales comme ce fut le cas dans les neuf accords commerciaux conclus auparavant. Les présidents du GO-5 et les ministres ont convenu de maintenir une communication étroite et de partager toute information importante au sujet des discussions commerciales à mesure que le Canada ira de l'avant dans les négociations.

PRINCIPALES PRÉSENTATIONS AUX COMITÉS DE LA CHAMBRE

Comité permanent de la Chambre des communes sur la santé – Sous-comité sur la salubrité des aliments

En mars, les PPC ont comparu devant le Comité permanent de la Chambre des communes sur la santé – Sous-comité sur la salubrité des aliments, qui s'affaire à étudier l'utilisation d'antibiotiques dans l'élevage du bétail. La présentation comptait quatre volets particuliers :

- Les fausses conceptions associées à l'utilisation d'antibiotiques
- Le soutien des PPC à l'endroit de la réglementation et du contrôle du gouvernement
- Le soutien des PPC à l'endroit de l'utilisation judicieuse des antibiotiques
- Le plan en 5 points des PPC visant à traiter les questions de l'utilisation et de la résistance aux antimicrobiens

Les PPC ont formulé trois recommandations d'importance au comité :

- Qu'un financement durable soit accordé au Programme intégré canadien de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (PICRA) de sorte qu'il puisse s'acquitter de son travail de surveillance aux points d'intérêt dans tous les secteurs et formuler de judicieux conseils d'orientation stratégique.
- Que le financement d'Agriculture et Agroalimentaire Canada ou d'autres sources comme le CRSNG à l'endroit des projets de recherche sur la microbiologie intestinale et les alternatives aux antibiotiques soit maintenu ou accru.
- Que le gouvernement et l'industrie utilisent uniquement de l'information scientifique solide et crédible dans l'élaboration de politiques futures en matière d'utilisation et de résistance aux antimicrobiens.



Comité permanent de la Chambre des communes sur l'agriculture et l'agroalimentaire

En décembre, les PPC ont comparu devant le Comité permanent de la Chambre des communes sur l'agriculture et l'agroalimentaire afin de présenter un exposé sur le cadre stratégique *Cultivons l'avenir 2* et la gestion des risques commerciaux. La présentation a fait ressortir que la gestion de l'offre constitue notre programme de gestion des risques commerciaux, et nous avons profité de l'occasion pour formuler six recommandations d'importance au comité :

- Que le gouvernement travaille en étroite collaboration avec les PPC dans la mise en œuvre des recommandations du Groupe de travail sur les importations de poulet (GTIP) afin d'assurer que notre contingent tarifaire ne soit pas contourné et que l'efficacité du pilier du contrôle à l'importation soit ainsi maintenue.
- Que le gouvernement se penche sur le programme *Agri-stabilité* afin d'assurer que les secteurs du bétail et de la volaille ne soient pas désavantagés par le calendrier conçu pour le programme.
- Que la liste d'événements dans le cadre du programme *Agri-stabilité* couvre les manifestations de maladies, peu importe le nombre de producteurs directement touchés.
- Que le gouvernement se penche sur le programme *Agri-relance* afin de trouver un modèle efficace d'assurance pour l'élevage des animaux.
- Que le gouvernement reconnaisse les avantages de tous les programmes d'atténuation des risques à l'échelle de l'industrie et leur impact positif sur le portefeuille de gestion des risques commerciaux du gouvernement, et qu'il maintienne son aide financière afin de couvrir sa part de l'élaboration et de la mise en œuvre de ces programmes de gestion des risques commerciaux à l'échelle de l'industrie.

- Que dans le cadre de *Cultivons l'avenir 2*, le gouvernement consacre suffisamment de fonds à la recherche et à l'innovation dans le secteur avicole de sorte à maintenir et à rehausser la capacité de l'initiative actuelle.

COLLABORATION AVEC NOS PARTENAIRES

Journée de lobbying de la FCA

En octobre, Mike Pickard, représentant des PPC auprès de la FCA, a participé à la journée de lobbying. Les représentants de la FCA se sont réunis avec 16 députés pour discuter une variété de sujets, y compris : la Stratégie alimentaire nationale, la recherche et l'innovation, la gestion des risques commerciaux et la politique rurale, l'examen des coûts des services ferroviaires, les espèces à risque, l'harmonisation des règlements sur les pesticides, le commerce et la Commission canadienne du blé. Il a été convenu que la journée de lobbying était d'une valeur inestimable et qu'elle devrait figurer dans le programme des événements annuels de la FCA.

Réception annuelle conjointe

Le 22 mars, les quatre offices avicoles nationaux ont tenu leur réception annuelle conjointe au Fairmont Château Laurier à Ottawa. Les Producteurs de poulet du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada, les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada et les Producteurs d'œufs du Canada ont également eu l'occasion d'assister à une annonce importante de l'hon. Gerry Ritz au sujet de l'indemnisation maximale versée aux producteurs en raison de l'abattage des troupeaux par ordonnance dans le but de contrôler une maladie. La réception a permis aux PPC et aux membres de l'industrie avicole canadienne de transmettre leurs messages clés aux députés et autres dirigeants du gouvernement.



MÉDIAS SOCIAUX ET RELATIONS AVEC LES CONSOmmATEURS



Depuis le lancement de la nouvelle version du site Web poulet.ca à la fin de 2010, les relations virtuelles qu'entretiennent les PPC avec les consommateurs se sont intensifiées de manière quantifiable.

Le développement, et par le fait même la qualité, de nos relations avec les consommateurs démontrent que notre plan est efficace et nos objectifs, réalistes. Notre engagement auprès des visiteurs continue de s'améliorer, tel que le prouvent l'augmentation du temps passé sur notre site, le nombre de pages consultées par visite, et la diminution importante du taux de rebond (pourcentage d'internautes qui sont entrés sur notre site et qui le quittent immédiatement après).

L'achalandage sur les sites continue de croître, principalement en raison des effets des travaux de référencement entrepris au début de 2011.

ROB RAINFORD : NÉ POUR FAIRE GRILLER DU POULET CANADIEN!

Rob Rainford, vedette du *Food Network*, chef et professeur de cuisine réputé dans le monde entier, s'est joint aux PPC cet automne pour partager ses secrets culinaires, ses réflexions, ses commentaires, ainsi que ses nouvelles trouvailles savoureuses concernant la viande qu'il aime le plus apprêter.

Le chef Rainford a créé dix nouvelles recettes délicieuses de poulet pour les PPC, qui ont été publiées sur le site poulet.ca, écrit de formidables entrées de blogue sur le poulet et participé à une série d'entrevues permettant aux consommateurs d'en connaître davantage au sujet de l'homme derrière le barbecue.

Le 23 novembre dernier, le chef Rainford a pris part à une fête Twitter afin de partager ses astuces et techniques préférées, et de discuter en primeur de son nouveau livre, qui paraîtra au début de 2012!

Une fête Twitter est un forum amusant dans lequel les discussions se déroulent à un rythme rapide et portent sur un sujet précis. Les questions sont posées dans un tweet et les participants répondent et commentent de la même manière, en ajoutant le hashtag (ou mot-clic) #chicken. Un hashtag (ou mot-clic) est un mot ou une phrase servant à relier tous les tweets entre eux, facilitant ainsi la recherche de contenu associé à la conversation.

La fête Twitter a atteint le sommet des tendances au Canada peu après le début de l'événement, signifiant ainsi qu'elle a constitué le sujet de discussion le plus populaire à l'échelle nationale pendant plus d'une heure. Approximativement 60 000 personnes ont vu les tweets, les ont retweetés ou ont contribué à la fête, générant ainsi environ deux millions de messages.

Que sont les tendances? L'algorithme de tendances de Twitter identifie immédiatement les sujets les plus populaires, plutôt que les sujets présents depuis quelque temps ou quotidiennement afin d'informer les gens sur les sujets chauds dans le monde entier.

PORTAIL DES PRODUCTEURS ET DE L'INDUSTRIE

À la suite du remaniement du site Web poulet.ca, qui a permis de concentrer beaucoup d'information ne concernant pas les consommateurs à un seul endroit, les PPC devaient redoubler leurs efforts en ce qui a trait à la communication en ligne avec les membres et l'industrie sans négliger l'accent mis sur le consommateur sur le site poulet.ca. Par conséquent, les PPC ont accru la convivialité de la section existante à l'intention des producteurs et de l'industrie en y ajoutant du contenu et en la transformant en un site indépendant. Ce dernier, accessible à partir du site poulet.ca ou directement en tapant producteursdepoulet.ca, a été lancé en septembre.

NOUVEAU PORTAIL SANTÉ

Les PPC poursuivent la mise en œuvre de nouveaux éléments de leur stratégie sur les relations avec les consommateurs, le dernier étant le nouveau Portail ♥ santé.

Les visiteurs peuvent accéder à de l'information sur la santé et la nutrition et à des ressources liées aux conseils aux patients comme le programme des fiches nutritionnelles, des articles, des vidéos, etc. Logé sur la plate-forme principale de poulet.ca, le portail santé se trouve à l'adresse suivante : www.poulet.ca/sante. Un lien vers celui-ci figure également sur le site principal.

Le site constitue un guichet unique d'information utile à l'intention des personnes choisissant d'adopter un mode de vie sain ou de celles qui l'enseignent à d'autres. Le portail contient également des outils d'enseignement et des ressources techniques. Les articles sur la santé, l'exercice et la nutrition donnent des conseils à celles et ceux qui ont besoin d'un coup de pouce pour prendre leur santé en main.

Les diététiciens, nutritionnistes et autres praticiens de la santé peuvent aussi accéder aux fiches nutritionnelles, aux journaux alimentaires et à plusieurs autres outils directement sur le site Web.

D'ailleurs, le portail santé comporte un outil de comparaison nutritionnelle. À l'aide de menus déroulants, les visiteurs peuvent comparer onze différentes coupes de poulet (ou poulets entiers) par rapport à des coupes de bœuf, de veau, de porc, d'agneau, etc., ce qui leur permet de constater les avantages liés à la consommation de poulet comparativement à d'autres viandes.

Les consommateurs posent souvent des questions au sujet des avantages relatifs à la consommation de poulet ou désirent obtenir de plus amples renseignements que les données succinctes mentionnées dans les recettes ou sur les emballages. Le portail vise donc à combler ces écarts et à maintenir l'implication des consommateurs.

MÉDIAS SOCIAUX

Facebook

Plus de 3 000 personnes aiment la page Facebook des PPC (facebook.com/chickenfarmers) et ce nombre ne cesse de croître. La portée de notre page Facebook s'est avérée plus grande que ce que nous espérons, nos messages faisant l'objet de discussions, étant partagés par nos fans et se retrouvant dans d'autres médias sociaux. De plus, des concours et des promotions sont régulièrement publiés sur la page afin de maintenir l'implication de nos fans.

Twitter – Bolés ou non?

Depuis l'automne dernier, plus de 1 100 internautes sont abonnés à notre compte Twitter, ce qui représente une hausse considérable au cours de l'année. Cette augmentation découle principalement de notre participation à différentes initiatives visant à se rapprocher virtuellement des femmes. Parfois, les avantages liés à un compte Twitter sont difficiles à reconnaître. Cependant, voici un exemple de la rapidité et de l'efficacité de Twitter pendant un exposé sur les marques et l'utilisation d'Internet par les femmes dans le cadre d'une conférence de ShesConnected tenue à Toronto.

Pendant l'exposé, le sujet des hormones et du poulet a été abordé, constituant ainsi une excellente occasion de dire à plus de 200 femmes très actives sur Internet que le régime alimentaire des poulets ne contient aucune hormone. Cette affirmation a suscité une forte réaction dans la salle et l'animateur a encouragé les participants à publier sur Twitter cette déclaration, ce qu'ils ont fait. On estime que ce message a été transmis à plus de 200 000 personnes. Par ailleurs, le nombre d'occasions de diffuser nos messages de façon rapide et opportune augmente.

ShesConnected

Alors qu'il existe des médias sociaux s'adressant précisément aux femmes actives sur Internet et aux blogueuses, tandis que d'autres visent les marques et les organismes, les PPC ont établi une relation préliminaire avec le réseau ShesConnected. Cette

relation permet donc de rejoindre les femmes et les organismes dans le cadre d'un forum unique et interactif.

La mission du réseau ShesConnected consiste à trouver de meilleures façons pour que les marques et les femmes actives sur Internet collaborent afin d'amplifier d'importants messages sur le plan social, tout en nouant des relations avec des femmes sur les marchés ciblés. Notre relation avec le réseau ShesConnected, et par la même occasion, 200 Canadiennes très présentes sur Internet, a commencé durant la conférence de ShesConnected, qui s'est tenue à Toronto les 29 et 30 septembre 2011.

Alors, comment ça s'est passé? Au cours de la fête Twitter pour la conférence ShesConnected en août, le nom d'utilisateur des PPC (@chickenfarmers) a figuré parmi les tendances de Twitter à l'échelle nationale pendant plus de trois heures. Cela signifie que, parmi toutes les conversations entamées sur Twitter au Canada pendant cette période de trois heures, un grand nombre de personnes discutaient des PPC ou du poulet. Cet événement a constitué l'un des salons professionnels les plus efficaces et réussis auxquels les PPC ont participé.

CE QUE NOUS DISENT LES CONSOMMATEURS

Les PPC possèdent une adresse courriel générale, ppc@poulet.ca, adresse à laquelle les consommateurs peuvent envoyer leurs questions. Voici les sujets qui suscitent le plus de questions.

Soins aux animaux

Cet enjeu est constamment mentionné. Les gens entendent et lisent des renseignements erronés et nous écrivent sur un ton accusateur ou posent simplement des questions. D'une manière ou d'une autre, nous faisons tout pour nous assurer qu'ils détiennent les renseignements exacts. Leurs préoccupations portent précisément sur les cages, le rognage du bec, les conditions de vie, les inspections et la transformation.



Recours aux antibiotiques

Les questions concernant l'utilisation d'antibiotiques ont diminué de façon importante et, à la fin de l'année, l'enjeu ne constituait plus le sujet le plus débattu.

Poulet canadien

Le nombre de courriels et d'appels à ce sujet ne cesse d'augmenter. Les consommateurs veulent savoir comment s'assurer que le poulet frais et congelé qu'ils achètent est canadien.

Hormones

Les gens nous écrivent continuellement pour nous demander où ils peuvent se procurer du poulet sans hormones. La plupart d'entre eux sont soulagés de savoir que tous nos poulets sont élevés sans hormones.

Poulet biologique, élevé en liberté, nourri aux céréales végétariennes, etc.

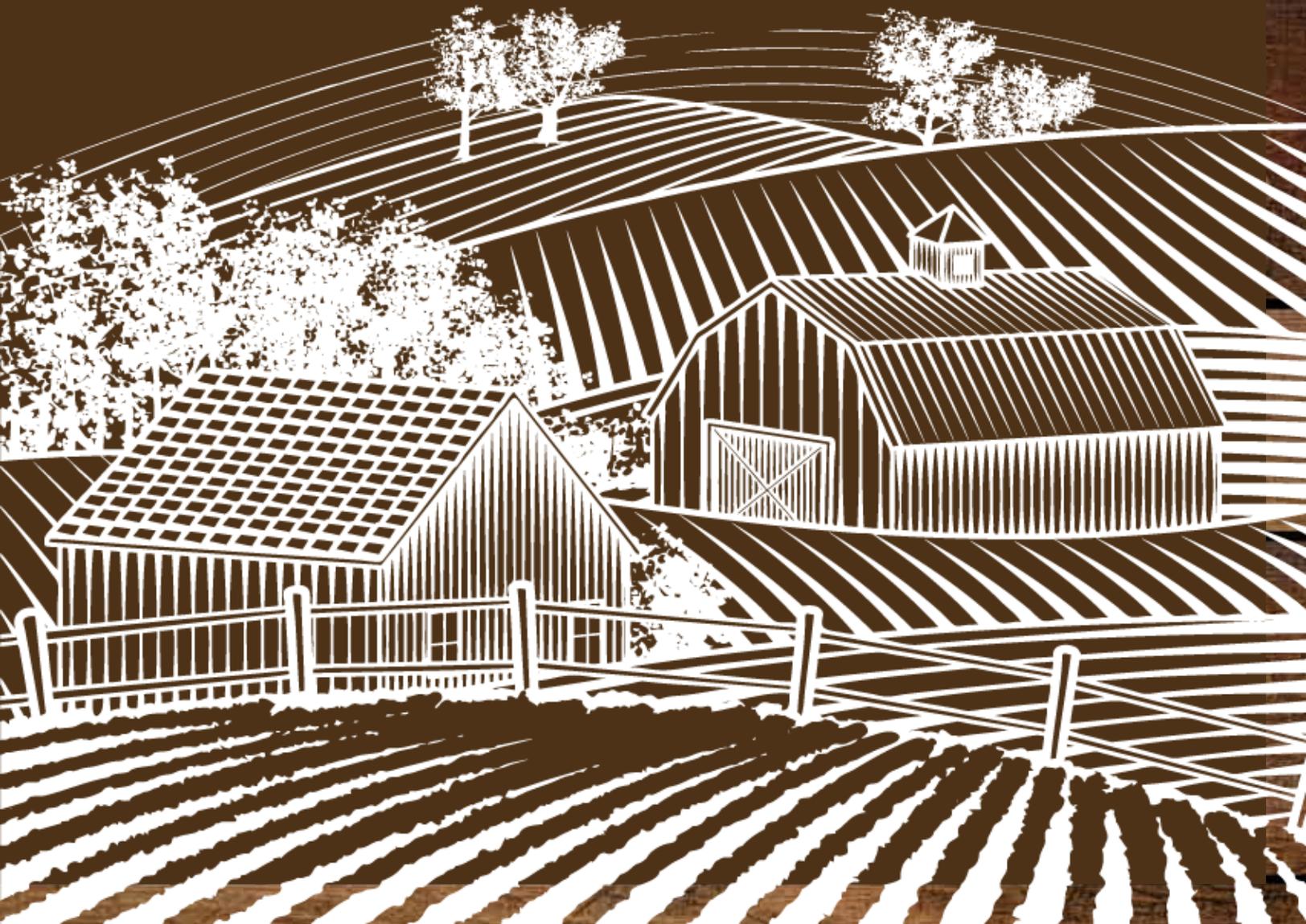
Les consommateurs confondent les normes. Nous tentons de les clarifier pour eux.

Salubrité des aliments à la ferme

Les consommateurs veulent savoir s'il existe des programmes de ce genre et connaître les détails qui les caractérisent.

Poulet servi dans les restaurants

Les consommateurs veulent connaître la source de provenance du poulet qu'ils consomment dans les restaurants.



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Le Ministre
Agriculture et Agroalimentaire Canada

Le Conseil des produits agricoles du Canada

Les membres de
LES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Les Producteurs de poulet du Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2011 ainsi que les états des résultats d'exploitation, de l'évolution des soldes des fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un sommaire des principales méthodes comptables et autres informations explicatives.

Responsabilité de la Direction pour les états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Les Producteurs de poulet du Canada au 31 décembre 2011 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Autres points

L'audit des états financiers de Les Producteurs de poulet du Canada pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 a été effectué par un autre auditeur qui a exprimé une opinion non-modifiée sur ces états le 25 février 2011.



30



Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

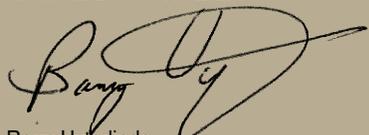
Ottawa, Ontario
le 21 février 2012.

LES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2011

	2011	2010
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	1 379 673 \$	558 640 \$
Placements à court terme (note 5)	3 895 486	3 222 956
Débiteurs	1 100 544	1 523 256
Encaisse affectée (note 6)	782 330	516 091
Frais payés d'avance	86 127	72 742
	7 244 160	5 893 685
PLACEMENTS (note 5)	12 717 656	14 171 380
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 7)	488 747	462 192
	20 450 563 \$	20 527 257 \$
PASSIF ET SOLDES DES FONDS		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	824 421 \$	927 696 \$
Produits reportés (note 6)	400 553	516 091
Portion à court terme des incitatifs reportés liés à des baux (note 8)	14 871	11 642
	1 239 845	1 455 429
PORTION À LONG TERME DES INCITATIFS REPORTÉS LIÉS À DES BAUX (note 8)	109 157	115 605
	1 349 002	1 571 034
SOLDES DES FONDS		
Affectations d'origine interne - Fonds de promotion	3 787 576	3 752 064
Affectations d'origine interne - Fonds de recherche	5 511 355	5 305 077
Non affecté	9 802 630	9 899 082
	19 101 561	18 956 223
	20 450 563 \$	20 527 257 \$

AU NOM DU CONSEIL:


 Barry Uytterlinde
 administrateur, Comité des finances


 Mike Pickard
 administrateur, Comité des finances

(voir notes ci-jointes)

LES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA
ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

	2011			2010	
	Fonds de fonctionnement	Fonds de promotion	Fonds de recherche	Total	Total
Produits					
Redevances et frais de services	6 098 687 \$	- \$	- \$	6 098 687 \$	6 138 543 \$
Intérêts et autres revenus	529 097	108 271	179 078	816 446	725 155
Redevances de commercialisation à outrance et d'expansion du marché	-	491 168	-	491 168	250 561
	6 627 784	599 439	179 078	7 406 301	7 114 259
Charges					
Amortissement des immobilisations corporelles	69 230	-	-	69 230	41 622
Conseil de recherches avicoles du Canada	-	-	-	-	123 986
Comités	328 965	-	-	328 965	310 493
Communications	157 265	-	-	157 265	186 843
Responsabilité sociale de l'organisation	46 761	-	-	46 761	49 848
Administrateurs et représentants	1 212 995	-	-	1 212 995	998 756
Cotisations	187 437	-	-	187 437	166 915
Bureau	599 403	-	-	599 403	450 806
Technologie de l'information	130 829	-	-	130 829	117 002
Frais professionnels	568 476	-	-	568 476	517 601
Activités de promotion	-	193 855	-	193 855	173 205
Salaires, avantages sociaux et déplacements	2 464 153	-	-	2 464 153	2 198 139
Études spéciales	731 900	386 867	-	1 118 767	1 623 496
Commerce	117 605	-	-	117 605	82 586
Traduction	150 711	-	-	150 711	129 347
	6 765 730	580 722	-	7 346 452	7 170 645
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(137 946) \$	18 717 \$	179 078 \$	59 849 \$	(56 386) \$

LES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DES FONDS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

	2011			2010	
	Fonds de fonctionnement	Fonds de promotion	Fonds de recherche	Total	Total
Solde au début de l'exercice	9 899 082 \$	3 752 064 \$	5 305 077 \$	18 956 223 \$	19 196 367 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(137 946)	18 717	179 078	59 849	(56 386)
Augmentation (diminution) nette des gains non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente	41 494	16 795	27 200	85 489	(183 758)
Solde à la fin	9 802 630 \$	3 787 576 \$	5 511 355 \$	19 101 561 \$	18 956 223 \$
Gains accumulés non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente	194 864 \$	75 277 \$	109 481 \$	379 622 \$	294 133 \$

(voir notes ci-jointes)

LES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

	2011	2010
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	59 849 \$	(56 386) \$
Éléments n'ayant pas d'incidence sur l'encaisse:		
Amortissement des primes/escomptes liées aux placements	61 038	79 110
Amortissement des immobilisations corporelles	69 230	41 622
Amortissement des incitatifs reportés liés à des baux	(13 464)	(1 332)
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	13	382
	176 666	63 396
Variation des éléments hors-caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	422 712	162 631
Frais payés d'avance	(13 385)	(39 723)
Créditeurs et charges à payer	(103 275)	(236 710)
Produits reportés	(115 538)	(82 877)
Incitatif reportés liés à des baux	10 245	-
	377 425	(133 283)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(95 948)	(140 891)
Produits sur disposition d'immobilisations corporelles	150	346
Achat de placements	(2 358 355)	(3 733 024)
Produits sur vente de placements	3 164 000	2 705 488
Augmentation (diminution) de l'encaisse affectée	(266 239)	82 877
Diminution des débiteurs à long terme	-	440 916
	443 608	(644 288)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	821 033	(777 571)
ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	558 640	1 336 211
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	1 379 673 \$	558 640 \$

LES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

1. ACTIVITÉS DE L'ORGANISME

Objectif de l'Organisme

Les Producteurs de poulet du Canada (PPC), constitué en société conformément à la *Loi sur les offices des produits agricoles*, est un organisme qui a été créé pour assurer la commercialisation ordonnée des poulets au Canada. Les PPC est exonéré d'impôts en vertu de l'article 149(1)(e) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Redevances et frais de services

Les PPC ont décrété des redevances fondées sur les distributions de poulets sur les marchés interprovinciaux et d'exportation et perçoit des frais de services relatifs aux marchés intraprovinciaux.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada pour les organismes sans but lucratif et reflètent l'application des principales conventions comptables suivantes:

Comptabilité par fonds

Les ressources sont classées dans des fonds, pour des fins comptables et de présentation, qui correspondent à des activités ou à des objectifs précis. Ainsi, des comptes séparés sont maintenus pour le Fonds de fonctionnement et pour le Fonds de promotion et le Fonds de recherche qui sont des fonds grevés d'affectation d'origine interne.

Le Fonds de fonctionnement comptabilise les activités d'exploitation et d'administration ainsi que toutes transactions concernant les immobilisations corporelles et d'autres intérêts gagnés non alloués aux autres fonds.

Le Fonds de promotion gère le recouvrement des redevances de commercialisation à outrance et d'expansion des marchés et les charges qui se rapportent à la promotion et la commercialisation des poulets, tel qu'indiqué dans la Politique d'expansion du marché et dans la Politique d'application et de suivi, ainsi que les dépenses encourues pour recouvrir les redevances de commercialisation à outrance et d'expansion du marché. Il rapporte aussi les intérêts gagnés sur les ressources détenues pour le Fonds de promotion.

Le Fonds de recherche gère les intérêts gagnés sur les ressources détenues pour la recherche et les charges des projets de recherches se rapportant à l'industrie de la volaille au Canada.

Constatation des revenus

Les PPC comptabilisent les revenus selon la méthode du report.

Les redevances sont constatées comme produits au cours de l'exercice ou elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée.

Encaisse

L'encaisse est classée comme étant détenue à des fins de transaction et est comptabilisée à la juste valeur.

Placements

Les placements sont classés comme étant disponibles à la vente et sont comptabilisés à la juste valeur. Les intérêts sur les placements portant intérêts sont calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêts effectif.

Les justes valeurs des placements sont établies sur les prix du marché lorsque disponibles. Si les prix du marché ne sont pas disponibles, les justes valeurs sont estimées en utilisant les prix du marché de placements similaires où d'autre information externe.

Les coûts de transactions reliés à ces placements sont passés à la dépense lorsqu'encourus. Les gains et pertes non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés directement dans l'état de l'évolution des soldes des fonds jusqu'à ce qu'ils soient réalisés et que le gain (ou la perte) cumulé soit transféré aux intérêts et autres revenus.

Débiteurs

Les débiteurs incluant les montants à recevoir d'apparentés sont classés comme prêts et créances et sont comptabilisés au coût amorti.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire selon la durée de vie utile prévue des immobilisations corporelles. Les périodes d'amortissement sont les suivantes:

Matériel de bureau	10 ans
Équipement informatique	3 ans
Améliorations locatives	Durée du bail

LES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Créditeurs et charges à payer

Les créditeurs et charges à payer sont classés comme autres passifs et sont comptabilisés au coût amorti. La juste valeur se rapproche du coût amorti.

Incitatif reportés liés à des baux

Les incitatifs reportés liés à des baux représentent les périodes sans loyer à payer et le financement pour les améliorations locatives et les photocopieurs. Les incitatifs reportés liés à des baux sont amortis de façon linéaire sur la durée des baux et sont comptabilisés comme une réduction des dépenses de bureau.

Utilisation des estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux PCGR du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatées au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations. Les estimations sont révisées chaque année, ce qui donne lieu à des ajustements. Ceux-ci sont présentés dans les états financiers dans la période où ils sont identifiés.

La durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles, la valeur nette de réalisation des débiteurs, la juste valeur des placements et le montant des charges à payer sont les éléments les plus significatifs où les estimations sont utilisées.

3. MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

En 2010, l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) a publié un nouveau référentiel comptable applicable aux organismes sans but lucratif. Ainsi, pour les exercices débutant à compter du 1^{er} janvier 2012, les organismes sans but lucratif pourront choisir d'adopter soit les Normes internationales d'information financière (IFRS) ou les PCGR pour organismes sans but lucratif. À l'heure actuelle, les PPC prévoient utiliser les PCGR pour organismes sans but lucratif à compter du 1^{er} janvier 2012.

4. GESTION DU CAPITAL

Le capital des PPC consiste des soldes des fonds tels que décrits à la note 2 et présentés dans l'état de la situation financière. Les objectifs des PPC en ce qui a trait à la gestion de son capital sont les suivants:

- a) s'assurer d'avoir les ressources financières suffisantes pour exécuter les priorités déterminées par le Conseil d'administration dans sa revue stratégique annuelle;
- b) maintenir une réserve minimum dans le fonds de fonctionnement correspondant à douze mois des dépenses d'exploitation budgétées;
- c) investir ses fonds dans des instruments financiers permis selon la *Loi sur les offices de produits agricoles*;
- d) déterminer, sur une base annuelle, les redevances appropriées à imposer aux producteurs pour la mise en marché du poulet; et
- e) augmenter le Fonds de recherche à 10 millions \$ afin que seuls les revenus générés par les placements soient utilisés pour financer les projets de recherche.

La réserve du Fonds de fonctionnement au 31 décembre 2011 s'élève à 15,8 mois de dépenses d'exploitation budgétées en 2012 (2010 - 17 mois). Les PPC se sont conformés à ses politiques et objectifs de capital tout au long de l'exercice.

5. PLACEMENTS

	2011		2010	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Placements à court terme	3 844 158 \$	3 895 486 \$	3 175 828 \$	3 222 956 \$
Certificats de placement garantis	1 700 000	1 700 000	1 600 000	1 600 000
Obligations de la Fiducie du Canada pour l'habitation	10 442 041	10 758 159	11 745 673	11 987 277
Obligations du Gouvernement du Canada	247 322	259 497	-	-
Obligations d'Exportation et développement Canada	-	-	331 552	334 092
Effets du Crédit agricole du Canada	-	-	247 150	250 011
	12 389 363	12 717 656	13 924 375	14 171 380
	16 233 521 \$	16 613 142 \$	17 100 203 \$	17 394 336 \$

LES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

5. PLACEMENTS (suite)

Les placements à court terme sont composés d'obligations de la Fiducie du Canada pour l'habitation et d'obligations d'exportation et développement Canada pour un montant de 3 895 486 \$ (des effets du Crédit agricole du Canada et d'obligations du Gouvernement du Canada d'un montant de 3 222 956 \$ en 2010) venant à échéance au cours du prochain exercice et portant intérêt entre 4,00% et 5,80% (2010 - 3,75% et 4,60%)

Les obligations représentent des instruments d'emprunt produisant des rendements en intérêts comparables à ceux du marché au moment de leur achat. Les obligations et les certificats de placement garantis seront réalisés à leur valeur nominale et les échéances s'échelonnent au cours des sept prochaines années (2010 - quatre années). Les taux d'intérêt pour ces valeurs s'échelonnent de 1,85% à 4,53% (2010 - 2,20% à 5,80%).

Risque lié aux placements

Le risque maximum auquel s'expose les PPC est représenté par la juste valeur des placements. Les investissements dans les instruments financiers comporte aussi le risque qu'une des parties impliquées dans un instrument financier ne puisse faire face à ses obligations.

Concentration du risque

Il y a concentration du risque lorsqu'une portion importante du portefeuille est constituée de placements dans des titres présentant des caractéristiques semblables ou sensibles à des facteurs économiques, politiques ou autres similaires. La direction est d'opinion que la concentration du portefeuille actuel ne représente pas de risque excessif.

6. PRODUITS REPORTÉS ET ENCAISSE AFFECTÉE

En 2005, les PPC ont reçu une somme de 875 956 \$ à titre de règlement intégral et définitif d'un recours collectif relatif aux vitamines. Les sommes reçues doivent être utilisées par les PPC dans le but de diminuer le coût des vérifications à la ferme dans le cadre du programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme des PPC, d'améliorer ou d'accroître la biosécurité à la ferme et d'allouer des fonds aux activités de recherche et de développement pour les protocoles et méthodes pour atténuer et contenir tout déclenchement de maladie animale étrangère au Canada.

En 2011, les PPC ont reçu 94 638 \$ à titre de règlement intégral et définitif d'un recours collectif relatif à la méthionine. Les sommes reçues doivent être utilisées par les PPC au bénéfice des producteurs de poulet canadien et des PPC.

Les variations dans les produits reportés pour l'exercice sont comme suit:

	2011		
	Méthionine	Vitamines	Total
Solde au début de l'exercice	- \$	516 091 \$	516 091 \$
Reçu	94 638	-	94 638
Intérêts gagnés	979	5 806	6 785
Constaté comme revenu	-	(216 961)	(216 961)
Solde à la fin de l'exercice	95 617 \$	304 936 \$	400 553 \$

	2010		
	Méthionine	Vitamines	Total
Solde au début de l'exercice	- \$	598 968 \$	598 968 \$
Reçu	-	-	-
Intérêts gagnés	-	3 486	3 486
Constaté comme revenu	-	(86 363)	(86 363)
Solde à la fin de l'exercice	- \$	516 091 \$	516 091 \$

Les charges encourues de 216 961 \$ (2010 - 86 363 \$) se composent de a) 86 354 \$ pour améliorer ou augmenter la biosécurité à la ferme; et b) 130 607 \$ pour la recherche et le développement de protocoles et de méthodes pour atténuer et contenir tout déclenchement de maladies animales étrangères au Canada. Le produit est constaté dans les intérêts et autre revenus du Fonds de fonctionnement.

C'est la politique des PPC que son encaisse soit affectée par un montant équivalent à ses produits reportés. Au 31 décembre 2011, l'encaisse affectée excède les produits reportés par un montant de 381 777 \$. Suite au 31 décembre 2011, l'encaisse affectée des PPC a remboursé 381 777 \$ à l'encaisse générale des PPC dans le but de corriger le solde de l'encaisse.

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2011		2010	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Matériel de bureau	392 637 \$	279 273 \$	378 230 \$	262 419 \$
Équipement informatique	246 678	165 840	241 022	177 818
Améliorations locatives	436 319	141 774	395 613	112 436
	1 075 634	586 887 \$	1 014 865	552 673 \$
Moins l'amortissement cumulé	586 887		552 673	
Valeur nette aux livres	488 747 \$		462 192 \$	

LES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

8. INCITATIFS REPORTÉS LIÉS À DES BAUX

Les PPC se sont engagés en 2010 dans un bail qui prend fin en 2020. Le bail inclut un incitatif pour améliorations locatives de 123 252 \$ ainsi que sept mois sans loyer à payer au cours du bail. Au cours de l'exercice, 10 425 \$ ont été ajoutés à l'incitatif puisqu'il y a eu un mois sans loyer à payer.

De plus, les PPC ont signé un bail pour des photocopieurs qui prend fin en 2013; le bail inclut un incitatif de 5 327 \$.

	2011	2010
Solde au début de l'exercice	127 247 \$	- \$
Augmentation ajoutée au cours de l'exercice	10 245	128 579
Montant imputé aux charges au cours de l'exercice	(13 464)	(1 332)
Solde à la fin de l'exercice	124 028	127 247
Portion à court terme	14 871	11 642
Portion à long terme	109 157 \$	115 605 \$

9. ENGAGEMENTS

Les PPC se sont engagés en vertu de baux échéant à diverses dates et portant sur la location de locaux et de matériel de bureau. Les versements pour les paiements minimums sont comme suit:

2012	171 277 \$
2013	181 522
2014	159 206
2015	143 537
2016	173 772
2017 - 2020	573 251
	<u>1 402 565 \$</u>

10. RÉGIME DE RETRAITE

Les PPC ont un régime de retraite à cotisations déterminées à l'intention de ses employés. La cotisation correspond à un pourcentage fixe du revenu annuel de l'employé. La cotisation des PPC au titre de ce régime s'élève à 97 753 \$ (2010 - 66 204 \$).

11. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

